

2019/2020



# LIVRET PÉDAGOGIQUE

Master MEEF  
1<sup>er</sup> degré

► Professeur des écoles

[www.inspe.univ-nantes.fr](http://www.inspe.univ-nantes.fr)



UNIVERSITÉ DE NANTES

**INSPE** Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Nantes



université  
angers



Le Mans  
Université



académie  
Nantes

## MASTER MEEF « PREMIER DEGRÉ »

### Objectifs de la formation du master MEEF «Premier degré»

Le master dans son ensemble est construit pour garantir :

- **La maîtrise des connaissances** nécessaires pour entrer dans le métier de PE (connaissances du système éducatif, de la réglementation du métier, des notions enseignées à l'école, d'outils conceptuels permettant de réfléchir aux pratiques enseignantes et aux apprentissages des élèves) et la capacité à mobiliser ces connaissances dans le contexte d'exercice ;
- La conception des **éléments fondamentaux d'une identité professionnelle** (ce qui nécessite d'utiliser les connaissances évoquées dans le point précédent pour construire et donner du sens à un vécu professionnel et pour construire une posture éthique) ;
- Une entrée des étudiants dans une **dynamique de formation et d'autoformation**, en lien notamment avec la recherche, qu'ils entretiendront tout au long de leur vie professionnelle ;
- Une entrée des étudiants dans une **dynamique de travail en équipe** qu'ils entretiendront et développeront tout au long de leur vie professionnelle ;
- La **maîtrise** d'au moins une **langue vivante étrangère** (langue-culture) en référence au CECRL ;
- L'acquisition des **compétences numériques** figurant au référentiel de compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétence 9) ;
- Un vécu de différentes formes d'**organisation pédagogique** (accompagnement individuel, travaux pratiques, travaux dirigés, cours magistraux, formation à distance, autoformation).

Il faut également prendre en considération que, dans le cadre d'une formation intégrée qui vise à construire une identité professionnelle :

Le **M1** doit donner les moyens aux étudiants de réussir les différentes épreuves du concours et doit conduire à un niveau de professionnalisation suffisant pour commencer le stage de M2 dans de bonnes conditions, en particulier le stage en responsabilité à mi-temps pour les lauréats du concours.

Le **M2** poursuit et renforce la professionnalisation ; la formation doit pouvoir alimenter la pratique en stage et la pratique à compter de la titularisation ; l'ensemble de ses composantes doit en outre converger vers l'exercice du métier.

Le **Master MEEF «Premier degré»** repose sur cinq grands domaines à savoir :

- Le domaine disciplinaire nécessairement pluriel dans le premier degré ;
- Le domaine didactique, c'est-à-dire ce qui relève de l'organisation des apprentissages des élèves du primaire ;
- Le domaine relatif au contexte d'exercice, visant à faire du lien avec le second degré ;
- Le domaine de la recherche développé au sein des masters MEEF en tant qu'initiation à la recherche ;
- Le domaine de la mise en situation professionnelle qui se construit progressivement au cours des stages de M1 puis M2.

### Structure générale

#### Bloc 1 : Disciplinaire

Au regard des compétences que les futurs PE ont à construire, les étudiants doivent maîtriser trois types de connaissances académiques :

- 1) des connaissances sur les objets d'apprentissages de l'école (en référence au socle commun de connaissances de compétences et de culture) ;
- 2) des connaissances des disciplines contributives des sciences de l'éducation susceptibles d'être mobilisées pour réfléchir au métier (philosophie, sociologie, histoire, psychologie)
- 3) des connaissances qui garantissent la maîtrise d'une langue étrangère.

#### Bloc 2 : Didactique

Les professeurs des écoles ont pour mission d'organiser les apprentissages des élèves à différents niveaux (cycle, classe, période, semaine, journée, séance...) dans le cadre de l'école du Socle. Cela nécessite tout à la fois d'être en mesure de penser a priori des actions d'enseignement par compétences, de faire des choix raisonnés parmi des possibles, de mettre en œuvre ces choix et d'évaluer les apprentissages pour répondre aux besoins des élèves. Pour cela, les formations s'appuient sur la conception et l'analyse de situations d'enseignement / apprentissage, en mobilisant les concepts qui se construisent dans les autres blocs du master (blocs 1 et 3 notamment). Ce bloc sera organisé autour de la manière d'aborder les différentes compétences en jeu dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

### Bloc 3 : Contexte d'exercice du métier / Tronc commun

Les professeurs des écoles doivent connaître le système éducatif et l'institution dans lesquels ils évoluent (leurs organisations, leurs finalités, leurs problématiques, ressources existantes, partenaires etc.). Ils doivent construire et adopter un juste positionnement professionnel au sein de la communauté éducative. Ils doivent également être formés à mobiliser des compétences spécifiques pour l'accueil de la diversité des publics de l'école notamment des élèves à besoins éducatifs particuliers. Ils intègrent dans leur pratique les réflexions sur les enjeux sociétaux actuels (lutte contre les discriminations, culture de l'égalité hommes-femmes, prévention des violences scolaires...). Ils prennent conscience de la nécessité du travail en équipe et du partenariat (en particulier avec les familles), pour personnaliser les parcours d'apprentissage des élèves.

### Bloc 4 : Se professionnaliser par la recherche

En M1, les étudiants seront amenés à mobiliser des concepts et outils issus de la recherche pour analyser finement les pratiques qu'ils observeront et les pratiques qu'ils commenceront à mettre en place. En M1 la recherche participera à la professionnalisation des étudiants, elle sera donc étroitement articulée avec l'analyse de situations vécues en stage.

En M2, les étudiants participeront à une recherche finalisée. L'objectif sera d'élaborer collectivement des ressources mutualisables (scenarii pédagogiques évalués, ressources vidéos analysées) permettant d'initier des réponses à des questions vives de l'école (par exemple l'usage du numérique au service des apprentissages, l'enseignement des langues, l'accueil des moins de trois ans, la continuité école-collège...). Cela permettra de développer des compétences attendues de tout enseignant (le référentiel précise que la communauté éducative doit être en mesure de s'approprier ces questions, et de développer des réponses à ces questions. Par ailleurs et dans la continuité du M1, ce travail permettra d'affiner leur niveau de réflexivité sur la pratique et alimentera le mémoire professionnel).

### Bloc 5 : Mise en situation professionnelle

Les stages et les contenus des différents blocs seront étroitement articulés. Les étudiants seront amenés à conduire des analyses distanciées de pratiques observées (M1) et mises en œuvre (M1 et M2). Le temps de la formation n'étant toutefois pas celui de la pratique, des temps d'accompagnement de la pratique en stage (aide à l'organisation des observations de M1 et à leur exploitation systématique ; aide à la préparation, accompagnement d'analyses de pratiques, aide à la construction de réponses à des questions urgentes en M2) seront prévus.

## Modalités de contrôle des connaissances et compétences

L'évaluation de l'ensemble des UE se fait par l'intermédiaire d'un écrit et/ou d'un oral, par contrôle continu. Les modalités de contrôle des connaissances seront affichées sur les sites courant octobre.

Pour chaque UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral (sauf pour le mémoire qui ne peut être soutenu qu'une fois).

Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10. L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1, ayant une moyenne supérieure à 10/20 (la moyenne se fait à partir des coefficients correspondant aux ECTS) et si les UE non compensables sont acquises. Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.

Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4 (dont UE non compensables). La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.

Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser aux responsables de la mention<sup>(1)</sup> une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes. En cas de réorientation à l'issue du semestre 1 (MEEF 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré et Encadrement éducatif), une note sera attribuée pour le mémoire et une autre pour le stage. Le redoublement de M1 est proposé à tout étudiant n'ayant pas validé son année. Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

(1) Sylvain.Doussot@univ-nantes.fr est le responsable de la mention MEEF « premier degré ».

## Calendrier des stages, des examens, du concours et des congés

Année scolaire 2019-2020

Stages de M1, M2 lauréats et M2 non lauréats :

Sites	M1	M2 fonctionnaires stagiaires	M2 étudiants
Nantes	<b>Stage d'observation :</b> 7, 8 et 10 octobre <b>Stage de Pratique accompagnée :</b> du 2 au 13 décembre <b>Stage d'observation :</b> 30 et 31 janvier <b>Stage de Pratique accompagnée :</b> du 10 au 14 février et du 2 au 6 mars	lundi, mardi et un mercredi matin sur deux  ou  jeudi, vendredi et un mercredi matin sur deux	<b>Stage filé :</b> Le lundi à partir du 30 septembre (+ quelques mardis) <b>Stage massé :</b> du 25 novembre au 6 décembre <b>Stage filé :</b> Le mardi au S4 (+ quelques lundis) jusqu'au 9 mai <b>Stage massé :</b> du 20 au 31 janvier
Angers	<b>Stage d'observation :</b> du 7 au 11 octobre <b>Stage de Pratique accompagnée :</b> du 18 au 29 novembre <b>Stage de Pratique accompagnée :</b> du 20 au 31 janvier		<b>Stage filé :</b> Le lundi ou le jeudi à partir du 23 septembre <b>Stage massé :</b> du 2 au 13 décembre <b>Stage massé :</b> du 3 au 14 février
Le Mans	<b>Stage d'observation :</b> du 7 au 11 octobre <b>Stage de Pratique accompagnée :</b> du 2 au 13 décembre <b>Stage de Pratique accompagnée :</b> du 3 au 14 février		<b>Stage filé :</b> Le mardi ou le jeudi du 24 septembre au 30 avril <b>Stage massé :</b> du 18 au 29 novembre <b>Stage massé :</b> du 20 au 31 janvier
Laval	<b>Stage d'observation :</b> 10, 11 et 14 octobre <b>Stage de Pratique accompagnée :</b> du 12 au 22 novembre <b>Stage d'observation :</b> 10 et 11 février <b>Stage de Pratique accompagnée :</b> du 9 au 20 mars		<b>Stage filé :</b> Le lundi du 23 septembre au 30 mars <b>Stage massé :</b> du 25 novembre au 6 décembre <b>Stage massé :</b> du 27 janvier au 7 février
La Roche sur Yon	<b>Stage d'observation :</b> 6, 7 et 8 novembre <b>Stage de Pratique accompagnée :</b> du 25 novembre au 6 décembre <b>Stage d'observation :</b> 13 et 14 janvier <b>Stage de Pratique accompagnée :</b> du 3 au 14 février		<b>Stage filé :</b> Le lundi du 30 septembre au 17 décembre avec certains mardis <b>Stage massé :</b> du 12 au 22 novembre <b>Stage filé :</b> Le vendredi du 10 janvier au 3 avril avec certains jeudis <b>Stage massé :</b> du 20 au 31 janvier

**Examens 1<sup>re</sup> session :** pas d'examen terminal (sauf pour les dispensés d'assiduité). Les UE sont évaluées en contrôle continu via un écrit et/ou un oral.

**Examens 2<sup>e</sup> session :** du 11 au 19 juin 2020

Les **dispensés d'assiduité** ont deux périodes d'examens (en janvier et en mai). Ils sont convoqués par les secrétariats des sites.

**Concours externe CRPE :** les écrits en avril 2020 et les oraux à partir de fin mai 2020

**Inscriptions aux concours de la session 2020 :** du 10 septembre au 10 octobre 2019.

**Interruption des cours :** du 26 octobre au 3 novembre 2019 ; du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020 ; du 22 février au 1<sup>er</sup> mars 2020 ; du 11 au 19 avril 2020.

## Les formateurs du master Premier degré (M1 et M2)

### Nantes

AUBERT Christiane, Professeure des écoles  
 AUDION Lionel, Enseignant chercheur, Lettres  
 BAGLIN Emmanuelle, Professeure des écoles  
 BALLAND Ludivine, Enseignante chercheur, Sociologie  
 BARTOLOMÉ Yann, Enseignant, EPS  
 BEAUCHESNE Solange, Enseignante chercheur, Physique-  
 Chimie  
 BUROT Annabelle, Enseignante, Mathématiques  
 CHALAK Hanaà, Enseignant chercheur, Sciences  
 CLAQUIN Françoise, Enseignante, Lettres  
 DAT Marie-Ange, Enseignant chercheur, Langues  
 DELPLANCKE Malou, Enseignante, Sciences de la Vie et de  
 la Terre  
 DORDAIN Martine, Enseignante, Lettres  
 DOUSSOT Sylvain, Enseignant chercheur, Histoire  
 DRUET Rachel, Enseignante, Lettres  
 FRANÇOIS Dora, Enseignant chercheur, Langues  
 GASNIER Hélène, Enseignante, Sciences de la Vie et de la  
 Terre  
 GAUDEUL-MAEGHT Claire, Enseignante, Mathématiques  
 GAUTRET Jean-Louis, Enseignant, Éducation musicale  
 GRAU Sylvie, Enseignante, Mathématiques  
 GUICHETEAU Samuel, Enseignant, Histoire-Géographie

HENRY Geneviève, Enseignante, Lettres  
 HERSANT Magali, Enseignant chercheur, Mathématiques  
 HOUZET Julie, Enseignante, Physique Chimie  
 LEMAIRE Sandrine, Enseignante, Mathématiques  
 LERMUSIAUX Alice, ATER en sociologie  
 LUCAS Florence, Professeure des écoles  
 MARANGE Sylvain, Enseignant, Histoire-Géographie  
 MAZÉ Virginie, Professeure des écoles  
 MICHEL Catherine, Enseignante, Anglais  
 MIRGON-BOCQUIER Marie-José, Enseignante, Lettres Anglais  
 MOINE-STANDLEY Ann, Professeure des écoles  
 MORTIER, Hervé, Enseignant, Numérique  
 MOUREAU Marie-Line, Enseignante, Mathématiques  
 MOUTON Sébastien, Enseignant, Philosophie Sc. éduc  
 NAÏM Pascale, Enseignante, Sciences de la Vie et de la Terre  
 ORNH-CLARO Vanessa, Enseignante, EPS  
 PASQUIER-CHEVRIER Christelle, Enseignante, Lettres  
 PIROUX Benoit, Enseignant, ASH  
 ROUILLON Pascal, Enseignant, Arts visuels  
 SCHMELH-POSTAÏ Annette, Enseignant chercheur, Lettres  
 SIMON François, Enseignant chercheur, Lettres  
 VÉZIER Anne, Enseignant chercheur, Histoire

### Angers

BLOND-RZEWUSKI Olivier, Enseignant, Didactique des lan-  
 gues et Philosophie Sc. éduc.  
 DELHUMEAU Paul-Henri, Enseignant, Mathématiques  
 DE SAINT-LOUP Alix, Enseignante, Anglais  
 DORÉ Christophe, Enseignant, Philosophie de l'éducation  
 FEIGEAN Olivier, Enseignant, Éducation physique et sportive  
 GIRAULT Hervé, Enseignant, Éducation musicale  
 HALKO Jean-Joseph, Enseignant, Histoire-Géographie  
 JARRIER Léa, Enseignante, Psychologie  
 LACROIX Florence, Enseignante, Psychologie  
 LAINÉ-PÉAN Aurélie, Enseignant chercheur, Psychologie  
 LE BALEUR Max, Enseignant, Numérique et Arts Visuels

LEGRAND Jean-Marc, Enseignant, Numérique  
 LUMEAU Sandrine, Enseignante, Anglais  
 MIS Gérard, Enseignant, Technologie et TUIC  
 MONFLEUR Lucie, Enseignante, Anglais  
 NICOU Anne, Enseignante, Anglais  
 POLBLANC Vincent, Enseignant, Lettres  
 ROUQUET Francis, Enseignant, Sciences de la Vie et de la  
 Terre  
 STOYANOV Hélène, Enseignante, Lettres  
 VILLERET Olivier, Enseignant chercheur, Physique  
 WALLEY-Beltzung Lucille - enseignante, Français

### Laval

ALLAIRE Evelyne, Enseignante, Mathématiques, Formation  
 générale  
 CHEVREUIL Linda, Enseignante, SVT, Formation générale  
 COOLEY Reed, Enseignant vacataire, Anglais  
 CREMET Bernard, Enseignant, Numérique, Physique-Techno-  
 logie  
 DELOGÉ Christophe, Enseignant, Lettres, Philosophie Sc.  
 éduc  
 GOGER Evelyne, Enseignante, Histoire-Géographie

GUICHETEAU Isabelle, Enseignante vacataire, Anglais  
 LEGENDRE Nicole, Enseignante, Lettres  
 LEPÉCULIER Virginie, Enseignante vacataire, Arts plastiques  
 MARTIN Florence, Enseignante, Formation générale  
 MONNET Laurent, Enseignant, Mathématiques  
 SABAS Elodie, Enseignante vacataire, Arts plastiques  
 TANNÉ Aurélien, Enseignant, EPS  
 TOUPIN Denis, Enseignant vacataire, Anglais  
 VIDET Pierre-Laurent, Enseignant, Éducation musicale

## Le Mans

BENALI Karine, Enseignante, Anglais  
 BENOIST Julie, Enseignante, EPS  
 BODINEAU Valérie, Enseignante, Histoire Géographie  
 CHIROUTER Edwige, Enseignante chercheur, Philo Sc. éduc.  
 DESSOULLES Catherine, Enseignante, Mathématiques  
 DROUIN Frédérique, Enseignante, EPS  
 HILLION Cécile, Enseignante, Éducation musicale  
 HUBERT Christine, Enseignante, Anglais  
 JAMET Jean-Claude, Enseignant, Formation générale  
 JAN Emmanuel, Enseignant, Histoire Géographie  
 LAIGNEAU-GRIFFIN Claire, Enseignante, Anglais  
 LAMARGOT Stéphanie, Enseignante, Formation générale  
 LEBALLEUX Delphine, Enseignante, Lettres  
 MALET Christelle, Enseignante, Arts plastiques  
 MERCIER Cendrine, Enseignante ASH et psychologie

MONGELLA Arnaud, Enseignant, Histoire Géographie  
 PALUD Aurélie, Enseignante, Lettres  
 PARIAUD Moïsa, Enseignante, Lettres  
 PRINCEN Anne, Enseignante, Lettres  
 QUINTIN Cécile, Enseignante, Arts plastiques  
 ROBICHON James, Enseignant, EPS  
 SAMSON Mathilde, Enseignante, S2I  
 SANI Claire, Enseignante, Lettres  
 SÉJOURNÉ Arnaud, Enseignant chercheur, Enseignement au  
 numérique  
 THIRIET Eric, Enseignant, Lettres  
 THOMAS Jérôme, Enseignant, S2I  
 TRASSART Véronique, Enseignante, Sciences de la Vie et de  
 la Terre

## La Roche sur-Yon

ALLETRU Amélie, Enseignante, Philosophie Sc. éduc.  
 BOISSON Lydia, Enseignante, Lettres  
 BOISSON Marc, Enseignant, Lettres  
 BOU Didier, Enseignant, Sciences de la Vie et de la Terre  
 CORNUAULT Sandra, Enseignante, Anglais  
 FERRERUELA Marina, Enseignante, Philosophie Sc. éduc.  
 FONTÈS-TRAMECON Julie, Enseignante, EPS  
 GAKHAL Rajwant, Enseignante contractuelle, Anglais  
 GAUTRET Jean-Loup, Enseignant, Éducation musicale

GRIETENS Gwenaëlle, Enseignante, Mathématiques  
 JOLLY Carole, Enseignante, Mathématiques, Formation générale et TICE  
 LE GAL Sophie, Enseignant chercheur, Lettres  
 MERCADIER Céline, Enseignante, Mathématiques et Physique-Technologie  
 RAMBAULT Célia, Enseignante, Histoire-Géographie, Éducation civique  
 SCHUHMANN-LEPLEY Caroline, Enseignante, Lettres

## MASTER MEEF « PREMIER DEGRÉ » (M1)

Semestre 1 «master premier degré»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 11 Socle commun, transdisciplinarité et polyvalence – niveau 1	36	6
UE 12 Maîtriser et enseigner les savoirs des domaines d'apprentissage de l'école – niveau 1	150	17
EC1 : Maîtriser le français et comprendre son enseignement/apprentissage	42	
EC2 : Maîtriser les mathématiques et comprendre leur enseignement/apprentissage	42	
EC3 : Se mettre en situation professionnelle dans les domaines d'apprentissage de l'école	54	
EC4 : L'EPS et son enseignement	12	
UE 13 Maîtriser et enseigner les langues étrangères à l'école – niveau 1(*)	12	1
UE 14 Contexte d'exercice	44	4
EC1 : Le numérique à l'école	12	
EC2 : La connaissance du système éducatif et de ses acteurs	32	
UE 15 Se professionnaliser par la recherche – niveau 1	14	2
<b>Total Semestre 1</b>	<b>256</b>	<b>30</b>

Semestre 2 «master premier degré»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 21 Socle commun, transdisciplinarité et polyvalence – niveau 2	40	7
UE 22 Maîtriser et enseigner les savoirs des domaines d'apprentissage de l'école – niveau 2	152	15
EC1 : Maîtriser le français et comprendre son enseignement/apprentissage	28	
EC2 : Maîtriser les mathématiques et comprendre leur enseignement	28	
EC3 : Se mettre en situation professionnelle dans les domaines d'apprentissage de l'école primaire	42	
EC4 : L'EPS et son enseignement	24	
EC5 : Approfondissement de la mise en situation professionnelle dans un domaine choisi par l'étudiant :	30	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sciences et technologie</li> <li>• Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique</li> <li>• Education musicale, Histoire des arts</li> </ul>		
UE 23 Maîtriser et enseigner les langues étrangères à l'école – niveau 2(*)	12	1
UE 24 Contexte d'exercice	48	5
EC1 : Le numérique à l'école – niveau 2	12	
EC2 : Introduction à la diversité des publics de l'école	18	
EC3 : Développement psycho affectif enfant et adolescent, autorité et confiance, discrimination, altérité et comportements	18	
UE 25 Se professionnaliser par la recherche – niveau 2(**)	14	2
<b>Total Semestre 2</b>	<b>266</b>	<b>30</b>

(\*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables

(\*\*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

**Total année de master 1 : 522 heures/étudiant – 60 ECTS**

## MASTER MEEF « PREMIER DEGRÉ » (M2)

Semestre 3 «master premier degré»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 31 Socle commun, transdisciplinarité et polyvalence – niveau 3	70	17
EC1 : Enseignement et maîtrise de la langue française dans les disciplines de l'école	18	
EC2 : Enseignement des mathématiques et de la culture scientifique et technique	16	
EC3 : Enseignement des techniques usuelles d'information et de communication dans les disciplines de l'école	12	
EC4 : Accompagner le développement des compétences sociales et civiques des élèves/EPS	12	
EC5 : Maîtriser et enseigner les savoirs des domaines d'apprentissage de l'école	12	
UE 32 Maîtriser et enseigner les langues étrangères à l'école – niveau 3(*)	9	1
UE 33 Contexte d'exercice	27	2
EC1 : La formation de la personne et du citoyen	9	
EC2 : Enseigner à l'école maternelle	18	
UE 34 Se professionnaliser par la recherche(**)	12	3
UE 35 Mise en situation professionnelle(**)	14	7
EC1 : Analyse des pratiques professionnelles	12	
EC2 : Accompagnement individualisé de la pratique débutante	2	
<b>Total Semestre 3</b>	<b>132</b>	<b>30</b>

Semestre 4 «master premier degré»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 41 Socle commun, transdisciplinarité et polyvalence – niveau 4	46	6
EC1 : Projets thématiques	22	
EC2 : Favoriser l'autonomie et l'initiative des élèves	12	
EC3 : Maîtriser et enseigner les savoirs dans les domaines d'apprentissage de l'école	12	
UE 42 Maîtriser et enseigner les langues étrangères à l'école – niveau 4(*)	9	1
UE 43 Contexte d'exercice	58	3
EC1 : Le numérique à l'école	12	
EC2 : La formation de la personne et du citoyen	22	
EC3 : La continuité école/collège et ses moyens de mise en oeuvre	12	
EC4 : Adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap	12	
UE 44 Se professionnaliser par la recherche(*)	12	7
UE 45 Mise en situation professionnelle(*)	14	13
EC1 : Analyse des pratiques professionnelles	12	
EC2 : Accompagnement individualisé de la pratique débutante	2	
<b>Total Semestre 4</b>	<b>139</b>	<b>30</b>

(\*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables

(\*\*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

**Total année de master 2 : 271 heures/étudiant – 60 ECTS**



## STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 1)

UE 11

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention premier degré			
Master 1 Semestre 1	<b>Socle commun, transdisciplinarité et polyvalence</b>		6 crédits ECTS
<b>UE 11</b>	36 heures	Code : F1U11A	Format : TD et TP

### OBJECTIFS

Cette UE vise :

- à faire découvrir le socle commun de connaissances de compétences et de culture aux étudiants
- à les conduire à étudier et élaborer des séances permettant des apprentissages liés à différents aspects du socle.

C'est depuis cette UE que le stage est encadré dans le M1 (commandes adressées à l'étudiant, exploitation de ces commandes).

### CONTENUS

Contexte d'exercice, posture de l'enseignant, situation d'enseignement/apprentissage...

École du Socle, problématique du S4C, construction d'une séance dans la perspective du S4C.

Outils de l'enseignant

Cahier des charges pour le stage, grilles d'observation...

Gestion de groupe, formes de travail, communication, polyvalence, gestion du temps, problématique de l'autorité...

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et / ou X
Pas de dispense d'assiduité possible		

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Alexandre, D. (2010). Anthologie des textes clés en pédagogie. Paris : ESF.

Connac, S. (2009). Apprendre avec les pédagogies coopératives. Paris : ESF.

Houssaye, J. (2014). Le triangle pédagogique. Paris : ESF.

Meirieu, P. (2004). Faire l'école faire la classe. Paris : ESF.

Meirieu, P. (1985). L'école, mode d'emploi. Paris : ESF.

Zarkhartchouk et Madiot (2006). Quel socle commun ? Cahiers pédagogiques, n°439, janvier.

Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au S4C.

UE 12

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention premier degré			
Master 1 Semestre 1	<b>Maîtriser et enseigner les savoirs des domaines d'apprentissage de l'école - Niveau 1</b>		17 crédits ECTS
<b>UE 12</b>	150 heures	Code : F1U12A	Format : TD et TP

### OBJECTIFS

Cette UE vise :

- à assurer aux étudiants le niveau de maîtrise du français et des mathématiques attendu d'un professeur des écoles ;
- à permettre aux étudiants d'être en mesure de réfléchir à l'organisation de séances dans les domaines d'apprentissage de l'école et de les analyser (analyse des fondements de choix pédagogiques de supports, analyse de productions d'élèves) ;
- à comprendre l'intérêt des langages pour penser et communiquer.

Cette UE est constituée de 4 EC pour lesquels a été fait le choix de traiter différemment le français et les mathématiques d'une part et les autres domaines d'enseignement de l'école d'autre part pour assurer la lisibilité de la formation et de son lien avec la structuration du concours pour les étudiants.

### CONTENUS

- **EC1 « Maîtriser le français et comprendre son enseignement/apprentissage » (42 heures)**

Se préparer à l'épreuve d'admissibilité en français, développer ses connaissances en littérature et en histoire littéraire et artistique. La première partie de l'épreuve demande parfois de sérieuses connaissances de la littérature (y compris contemporaine) et de culture littéraire. Développer ses connaissances en étude de la langue. Utiliser les dictionnaires

- **EC2 « Maîtriser les mathématiques et comprendre leur enseignement/apprentissage » (42 heures)**

Cet EC vise la maîtrise des savoirs mathématiques nécessaires à un futur professeur des écoles pour envisager l'enseignement des mathématiques dans le premier degré. Des aspects didactiques et professionnels de cet enseignement sont également étudiés. Les contenus de cet EC sont étudiés dans la perspective d'une

part de se préparer à l'écrit du concours de recrutement, d'autre part d'acquérir les connaissances indispensables à une entrée dans le métier de professeur des écoles tant du point de vue mathématique que didactique.

• **EC3 « Se mettre en situation professionnelle dans les domaines d'apprentissage de l'école » (54 heures)**

Chaque étudiant bénéficiera de 18 heures pour sciences et technologie ; 18h pour histoire, géographie et instruction civique ; 18 heures pour arts, musique et histoire des arts)

Objectifs : dans cet EC les étudiants apprennent à construire des séquences dans les différentes disciplines en réfléchissant aux différents enjeux didactiques.

• **EC4 « L'EPS et son enseignement » (12 heures)**

Cet EC doit permettre aux étudiants de comprendre les enjeux de cette discipline à l'école primaire en lien avec les programmes d'enseignement dans les différents cycles et d'acquérir les connaissances et savoirs fondamentaux de l'EPS, et d'entrevoir les grandes lignes d'une démarche d'enseignement de la discipline tout en préparant l'épreuve orale du CRPE.

Les contenus abordés reposent sur :

- l'histoire et l'analyse des textes officiels concernant cette discipline d'enseignement à l'école primaire.
- l'analyse et le traitement didactique de différentes APSA au sein des différents cycles de l'école primaire
- la construction d'une méthodologie d'enseignement à travers la conception et l'analyse de diverses séquences, séances, et situations didactiques.

**ÉVALUATION**

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et / ou X
<b>Pas de dispense d'assiduité possible</b>		

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

**Épreuve admissibilité en français :**

Les éditions HATIER (2017, vol.1 et 2014, vol.2) et NATHAN (2014) proposent des ouvrages très complets.

L'édition SUP'FOUCHER propose un ouvrage plus synthétique qui peut être utile pour élaborer des fiches de révision.

Quant aux annales, elles peuvent servir à aborder des sujets complémentaires : celles de NATHAN et de FOUCHER proposent des corrigés complets.

**Littérature et histoire littéraire et artistique :**

ARON Paul, SAINT-JACQUES Denis, VIALA Alain, Le dictionnaire du littéraire, Paris, PUF, 2010.

PRAT Marie-Hélène & AVIÉROS Maryse (dir.), Littérature (tomes 1 et 2), Paris, Larousse-Bordas, 1997.

MITTERAND Henri (dir.), Littérature. Textes et documents (1 tome par siècle), Paris, Nathan, 1986.

L'inoxydable collection « LAGARDE et MICHARD », Paris, Bordas, 1993 (dernière version).

Attention, ces manuels ne présentent pas de textes de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, ni du début du XXI<sup>e</sup>.

**Étude de la langue :**

DENIS Delphine & SANCIER-CHATEAU Anne, Grammaire du Français. Paris, LGF, 1994.

PELLAT Jean-Christophe (dir.), Quelle grammaire enseigner ? Paris, Hatier, 2009.

RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R., Grammaire méthodique du français, Paris, PUF, 2009 (4<sup>e</sup> édition).

TOMASSONE Roberte, Pour enseigner la grammaire, Paris, Delagrave, 1996.

Une grammaire scolaire récente, par exemple : Nouvelle grammaire du collège, Tout le programme de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, Paris, Magnard. Pour l'orthographe, Apprendre l'orthographe 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>, Paris, Hatier.

**Utiliser les dictionnaires :**

DUBOIS Jean, Le Lexis – Le dictionnaire érudit de la langue française, Paris, Larousse, 2014.

PICOCHE Jacqueline et Jean-Claude ROLLAND, Dictionnaire du français usuel, Bruxelles, de Boeck, 2002.

REY-DEBOVE Josette & REY Alain, Le Nouveau Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Le Robert, 2007.

REY-DEBOVE Josette (dir.), Le Robert brio, analyse comparative de mots, Paris, Le Robert, 2014.

CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) consultable sur le site : <http://www.cnrtl.fr/>, onglet « portail lexical ».

**Textes officiels : Programmes d'EPS à l'école primaire :**

A l'école de l'éducation physique (Nouvelle édition Décembre 2012 ), Sous la direction de M. Delaunay E. Favriou, B.Ollier, D. Pichot, JP Piednoir.

Guide pratique pour l'enseignant à l'école primaire, CRDP des Pays de la Loire.

Education physique et Polyvalence au cycle 2, J.P. Piednoir et JF Gibert, Collection Corpus 1 : l'EPS à l' école , CRDP des Pays de la Loire.

Education physique et Polyvalence au cycle 3, J.P. Piednoir et JF Gibert, Collection Corpus 1 : l'EPS à l' école, CRDP des Pays de la Loire.

Les figures de la Polyvalence , JL Allain et C. Frin, Collection Corpus 1 : l'EPS à l' école, CRDP des pays de la Loire

Sitographie :

Chaque département de l'académie dispose d'une rubrique « EPS » sur son site : (exemple : <http://www.ia44.ac-nantes.fr/> ; <http://www.ia49.ac-nantes.fr/> ; <http://www.ia53.ac-nantes.fr/> ; <http://www.ia72.ac-nantes.fr/> ; <http://www.ia85.ac-nantes.fr/>

Revue EPS : Pour tous les enseignants et professionnels de l'éducation physique et du sport. A l'école et dans les clubs sportifs. Editions EP&S 11, avenue du Tremblay 75012 Paris

Sitographie :

Revue académique Nantes : e-novEPS, la revue professionnelle qui accompagne les enseignants au quotidien : <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-physique-etsportive/publications/e-noveps/>

UE 13

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention premier degré			
Master 1 Semestre 1	<b>Maîtriser et enseigner les langues étrangères à l'école</b>		1 crédit ECTS
<b>UE 13</b>	12 heures	Code : F1U13A	Format : TD

**OBJECTIFS**

Cette UE vise à assurer aux étudiants un niveau de maîtrise suffisant d'une langue étrangère et de sa didactique pour pouvoir enseigner.

**ÉVALUATION**

	Écrit		Oral
Contrôle continu	X	et / ou	X
Dispense d'assiduité	X	et / ou	X

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

**Introduction à la didactique des langues étrangères :**

La didactique des langues étrangères, Pierre MARTINEZ (PUF 1996)

Se former pour enseigner les langues à l'école primaire, Claire TARDIEU (Ellipses 2006)

Pour enseigner les langues avec le CECRL, Claire BOURGUIGNON (Delagrave 2010)

Méthodes et méthodologies pour l'enseignement des langues étrangères, cours en ligne de P. BLANCHET

Didactique générale des langues, cours en ligne de P. BLANCHET  
 BBC learn English : <http://www.bbc.co.uk/worldservice/learn-english/>

Pour travailler son niveau de langue : vidéo, textes audio, textes à lire...

The Web language Lab : [http://www.language-lab.org/learning/lessons\\_fr.html](http://www.language-lab.org/learning/lessons_fr.html)

Textes audio pour travailler la compréhension de l'oral niveau B1-B2

Site ELLO : <http://www.ello.org/>

**Enseignement des langues à l'école :**

Se former pour enseigner les langues à l'école primaire, C. TARDIEU (Ellipses 2006)

Guide pour enseigner l'anglais à l'école élémentaire, S. ROSENBERGER (RETZ 2005)

50 activités pour enseigner l'anglais, B. ARNAUD (Scérén 2000)

**Textes et publications officiels :**

BO n°11 du 26 novembre 2015 : Programmes 2015 site Éduscol  
 Ressources d'accompagnement des nouveaux programmes Éduscol

Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, Conseil de l'Europe (Didier 2005)

**Sites :**

<http://www.primlangues.education.fr>

<http://eduscol.education.fr/langues>

<http://primtice.education.fr/>

<http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/elve/index.htm>

[http://www.cndp.fr/crdp-dijon/-Langues-vivantes,19-.html\(ressources LV\)](http://www.cndp.fr/crdp-dijon/-Langues-vivantes,19-.html(ressources LV))

<http://www.cndp.fr/crdp-dijon/-Anglais-en-primaire-.html>

UE 14

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention premier degré			
Master 1 Semestre 1	<b>Contexte d'exercice</b>		4 crédits ECTS
<b>UE 14</b>	44 heures	Code : F1U14B	Format : TD et TP

**OBJECTIFS**

• **EC1 « Le numérique à l'école » (12 heures)**

Cet EC vise à Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier.

**Contenu :**

- Le contexte institutionnel du numérique à l'école, numérique et informatique

- Veille sur l'éducation au/par le numérique, accès aux recherches sur le numérique en éducation

- Outils et usages de la collaboration, outils d'interaction pour les apprentissages (TNI, tablettes...)

- Données personnelles, droit d'auteur, droit à l'image et responsabilité professionnelle

- Education aux usages responsables du numérique

• **EC2 « La connaissance du système éducatif et de ses acteurs » (32 heures)**

Cet EC vise à permettre aux étudiants de connaître le système éducatif dans lequel ils seront amenés à enseigner et ses acteurs, dans ses aspects :

- historique : étude des faits religieux, loi 1905, histoire de l'institution scolaire ;

- philosophique : anthropologie (représentations de l'enfant et histoire de la pédagogie), citoyenneté, laïcité, éthique et responsabilité ;
- juridique : droits et devoirs, connaissance du cadre juridique, sécurité ;
- sociologique : la place de l'école et ses missions, le rapport aux familles.

## ÉVALUATION

	Écrit		Oral
Contrôle continu	X	et / ou	X
Dispense d'assiduité	X	et / ou	X

## RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

### • EC1

Amadiou, Franck, et Tricot André. Apprendre avec le numérique mythes et réalités. Paris: Retz, 2014.  
 Kambouchner, Denis, Meirieu Philippe, Stiegler Bernard, Gautier Julien, et Vergne Guillaume. L' école, le numérique et la société qui vient. Les Petits livres. [Paris]: Mille et une nuits, 2012.  
 Internet responsable, Eduscol [en ligne] <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/>  
 Educnum, CNIL [en ligne] <https://www.educnum.fr/>

### • EC2

Auduc, J.-L. (2015). Le système éducatif français aujourd'hui. Paris : Hachette.  
 Cacouault-Bitaud, M. et Oeuvarard, F. (2009). Sociologie de l'éducation. Paris : La Découverte.  
 Develay, M. (1996). Donner du sens à l'école. Paris : ESF.  
 Lelievre, C. (1997). Histoire des institutions scolaires (1789-1989). Paris : Nathan.  
 Meirieu, P. (2005). Lettre à un jeune professeur. Paris : ESF.  
 Meirieu, P. (1996). Frankenstein pédagogue. Paris : ESF  
 Pena-Ruiz, H. (2009). Qu'est-ce que l'école. Paris : Gallimard.  
 Reboul, O. (1989). La philosophie de l'éducation. Paris : PUF.  
 Troger, V. et Ruano-Brbalan, J.-C. (2010). Histoire du système éducatif. Paris : PUF.

## UE 15

### Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention premier degré

Master 1 Semestre 1	<b>Se professionnaliser par la recherche</b>		2 crédits ECTS
<b>UE 15</b>	14 heures	Code : F1U15B	Format : TD

## OBJECTIFS

Cette UE vise à conduire les étudiants

1/ à s'engager dans un premier travail de recherche qui trouvera son prolongement en M2. Au cours de cette année de M1, un écrit intermédiaire d'une dizaine de pages :

- présentera le choix de la thématique retenue
- fera le tour des questions susceptibles d'alimenter une recherche en éducation
- proposera le choix d'une ou de quelques questions pouvant faire l'objet d'un sujet de mémoire en M2 avec les arguments qui les fondent à partir de notes de lecture, de la pratique de terrain lors du stage, des réflexions menées dans les UE de la formation
- justifiera le (les) choix, en tentant de retracer le cheminement intellectuel qui a permis de se poser ces questions.
- inscrira la ou les questions dans un ou plusieurs champs théoriques
- proposera une méthodologie de recueil et de traitement des données qui sera utilisée en M2
- présentera une bibliographie organisée (présentée selon les normes en usage dans la ou les disciplines de référence) avec les ouvrages, articles lus et ceux qui seront à lire.

2/ à découvrir des outils d'analyse des situations d'enseignement issus de la recherche, outils qu'ils seront en mesure d'investir en stage et dans les UE 2-1 et 2-2.

## ÉVALUATION

	Écrit		Oral
Contrôle continu	X	et / ou	X
Dispense d'assiduité	X	et / ou	X

## RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Livret Repères : «La recherche dans votre Inspé, des repères pour réussir son mémoire» (2015, Inspé Académie de Nantes).  
[http://www.Inspe.univ-nantes.fr/82522086/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/&RH=1223642640840](http://www.Inspe.univ-nantes.fr/82522086/0/fiche___pagelibre/&RH=1223642640840)

UE 21

## STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 2)

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention premier degré			
Master 1 Semestre 2	<b>Socle commun, transdisciplinarité et polyvalence</b>		7 crédits ECTS
<b>UE 21</b>	40 heures	Code : F1U21A	Format : TD et TP

### OBJECTIFS

Dans la continuité de l'UE 1-1, cette UE vise à permettre aux étudiants de comprendre les fondements de l'enseignement et de l'évaluation par compétences et à leur permettre de concevoir et d'analyser des enseignements dans ce cadre. Cette UE sert à piloter le stage (commande adressée aux étudiants, exploitation du stage).

### CONTENU

- Problématique générale de l'évaluation en maternelle et en élémentaire.
- Évaluation du S4C : la tâche complexe, les niveaux de tâches...
- Les démarches d'enseignement/apprentissage
- Analyse de séquences dans la perspective du S4C
- Préparation de stage.
- Préparation de la seconde épreuve orale du CRPE

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et / ou X
<b>Pas de dispense d'assiduité possible</b>		

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Antibi, A. (2003). La constante macabre. Paris : Math'Adore.
- Astolfi, J.-P. (1997). L'erreur, un outil pour enseigner. Paris : ESF.
- Hadji, C. (1997). L'évaluation démystifiée. Paris : ESF.
- Perrenoud, P. (1997). Construire des compétences dès l'école. Paris : ESF.
- Rey, O. (2012). Le défi de l'évaluation des compétences, Dossier d'actualité Veille et analyses IFE, n°76.
- Scallon, G. (2004). L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences. Bruxelles : De Boeck.

**UE 22**

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention premier degré			
Master 1 Semestre 2	<b>Maîtriser et enseigner les savoirs des domaines d'apprentissage de l'école</b>		15 crédits ECTS
<b>UE 22</b>	152 heures	Code : F1UB2A	Format : TD et TP

**OBJECTIFS & CONTENU**

Cette UE vise à approfondir l'ensemble des contenus abordés dans l'UE 1-2. Elle est composée de 5 EC

- **EC1 « maîtriser le français et comprendre son enseignement/ apprentissage » (28 heures)**

Objectifs de cet EC : voir semestre 1

- **EC2 « maîtriser les mathématiques et comprendre leur enseignement /apprentissage » (28 heures)**

**Objectifs :**

Cet EC, comme au premier semestre, vise la maîtrise des savoirs mathématiques nécessaires à un futur professeur des écoles pour envisager l'enseignement des mathématiques dans le premier degré. Des aspects didactiques et professionnels de cet enseignement sont également étudiés.

**Contenus :**

Les contenus de cet EC sont étudiés dans la perspective d'une part de se préparer à l'écrit du concours de recrutement, d'autre part d'acquérir les connaissances indispensables à une entrée dans le métier de professeur des écoles tant du point de vue mathématique que didactique.

- **EC3 « se mettre en situation professionnelle dans les domaines d'apprentissage de l'école » (42heures)**

14 heures pour chacun des domaines identifiés dans l'EC équivalente du premier semestre.

Dans cet EC le travail se concentre sur l'apprentissage des élèves (quels sont les obstacles, comment est-il possible de les surmonter ?)

- **EC4 « l'EPS et son enseignement » (24 heures)**

**Objectifs :**

Cet EC doit permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances et savoirs fondamentaux de l'EPS, et d'entrevoir les grandes lignes d'une démarche d'enseignement de la discipline tout en préparant l'épreuve orale du CRPE.

**Contenus :**

Les contenus abordés reposent d'une part sur l'analyse et le traitement didactique de différentes APSA au sein des différents cycles de l'école primaire et d'autre part sur la construction d'une méthodologie d'enseignement à travers la conception et l'analyse de diverses séquences, séances, et situations didactiques.

- **EC5 « Approfondissement de la mise en situation professionnelle dans l'option choisie par l'étudiant dans le cadre de l'épreuve 1 de l'oral du concours » (30 heures)**

Dans cet EC les étudiants préparent le dossier qui comporte 2 parties (synthèse des savoirs scientifiques et description d'une séquence pédagogique) et s'entraînent pour l'oral.

**ÉVALUATION**

	<b>Écrit</b>	<b>Oral</b>
<b>Contrôle continu</b>	<b>X</b>	<b>et / ou X</b>
<b>Pas de dispense d'assiduité possible</b>		

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

**L'EPS et son enseignement :**

Sous la direction de M. Delaunay : E. Favriou, B.Ollier, D. Pichot, JP Piednoir (2012). A l'école de l'éducation physique : Guide pratique pour l'enseignant à l'école primaire CRDP des Pays de la Loire

J.P. Piednoir et JF Gibert (2001). Education physique et Polyvalence au cycle 2. Collection Corpus 1 : l'EPS à l'école - CRDP des Pays de la Loire

JL Allain et C. Frin (2003) Les figures de la Polyvalence Collection Corpus 1 : l'EPS à l'école - CRDP des pays de la Loire

**Sitographie :**

Chaque département de l'académie dispose d'une rubrique « EPS » sur son site :

- <http://www.ia44.ac-nantes.fr>
- <http://www.ia49.ac-nantes.fr/>
- <http://www.ia53.ac-nantes.fr/>
- <http://www.ia72.ac-nantes.fr/>
- <http://www.ia85.ac-nantes.fr/>

**UE 23**

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention premier degré			
Master 1 Semestre 2	<b>Maîtriser et enseigner les langues étrangères à l'école</b>		1 crédit ECTS
<b>UE 23</b>	12 heures	Code : F1U23B	Format : TP

**OBJECTIFS**

Cette UE vise à assurer aux étudiants un niveau de maîtrise suffisant d'une langue étrangère et de sa didactique pour pouvoir enseigner.

**ÉVALUATION**

	Écrit	Oral
<b>Contrôle continu</b>	X	et / ou X
<b>Dispense d'assiduité</b>	X	et / ou X

**UE 24**

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention premier degré			
Master 1 Semestre 2	<b>Contexte d'exercice</b>		5 crédits ECTS
<b>UE 24</b>	48 heures	Code : F1U24B	Format : TD et TP

**OBJECTIFS & CONTENUS**

Cette UE vise à donner aux étudiants les outils leur permettant de prendre en compte les caractéristiques des divers publics accueillis à l'école (méthodes de différenciation pédagogique et de soutien aux élèves en difficulté) pour comprendre des situations observées ou pour élaborer des situations d'enseignement. Il s'agit également de donner accès aux ressources spécialisées.

• **EC1 : Le numérique à l'école (12 heures)**

Cet EC vise à permettre aux étudiants d'accompagner les élèves dans leur appropriation des outils et des usages numériques de manière critique et créative.

- Démarches de recherche et de traitement de l'information,
- Outils numériques pour échanger et communiquer,
- Initiation à la « pensée informatique »,
- Lecture documentaire et lecture à l'écran,
- Production d'écrits avec le numérique.

• **EC2 : Introduction à la diversité des publics de l'école (18 heures)**

- Elèves allophones, diversités linguistiques à l'école
- ASH (situations de handicap, difficultés scolaires, enfants malades)
- Différenciation, méthodes coopératives
- Dispositifs, projets ou programmes spécifiques (PPRE, PPS, PAI...)
- Education prioritaire

• **EC3 : Développement psycho-affectif enfant et adolescent, autorité et confiance, discrimination, altérité et comportements (18 heures)**

Cet EC permet d'aborder les étapes de développement cognitif, conatif, affectif et social de l'enfant et de l'adolescent, en lien avec les apprentissages.

- Théories de l'apprentissage (behaviorisme, constructivisme, socio-constructivisme...)
- Le développement cognitif (mémoire, attention, langage, raisonnement...)
- Le développement conatif (construction de soi/estime de soi, motivation, attributions causales...)

- Le développement affectif (émotions, relations entre pairs, relations à l'adulte...)
- Le développement social (construction dans/par le groupe, effets d'interactions...)

Les apports théoriques seront articulés, dans le cadre d'une alternance intégrative, avec des moments d'échanges avec les professionnels de terrain lors des stages. Ils trouveront leur prolongement dans différentes UE disciplinaires et s'appuieront sur la recherche. Les compétences acquises pourront être valorisées au sein d'un e-portfolio.

## ÉVALUATION

	Écrit		Oral
Contrôle continu	X	et / ou	X
Dispense d'assiduité	X	et / ou	X

## RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

### EC 1 : Le numérique à l'école

1, 2, 3... codez ! enseigner l'informatique à l'école et au collège cycles 1, 2 et 3, Editions Le Pommier, juin 2016

Dominé, Ghislain, et Meirieu Philippe. 2014. Les TICE en classe, mode d'emploi. Pédagogies. Issy-les Moulineaux Paris, ESF éditeur.

### EC2 : Introduction à la diversité des publics de l'école

Abdallah-Pretceille, M. (2004). L'éducation interculturelle. Paris : PUF.

Astolfi, J.P. (1997). L'erreur un outil pour enseigner. Paris : ESF.

Bonnery, S. (2007). Comprendre l'échec scolaire : élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques. Paris : La Dispute.

Bourdon, P. et Roy, J. (2006). Malades ou accidentés : Quand l'école va au domicile. Paris : Delagrave

Charlot, B. (1997). Du rapport au savoir : éléments pour une théorie. Paris : Anthropos.

Connac, S. (2009). Apprendre avec les pédagogies coopératives, Démarches et outils pour l'école. Paris : Editions E.S.F.

Meirieu, P. (1996). La pédagogie différenciée. Paris : Nathan.

Pietro de, J.-F. (2007). Se construire avec la diversité des langues. Des pistes didactiques pour une prise en compte des langues à l'école. La Lettre de l'Enfance et de l'Adolescence, 70(4), 17-25.

Tremblay, P. (2012). Inclusion scolaire : dispositifs et pratiques pédagogiques. Bruxelles : De Boeck éducation.

### EC3 : Développement psycho-affectif enfant et adolescent, autorité et confiance, discrimination, altérité et comportements

Bettelheim, B. (1976). Psychanalyse des contes de fées. Paris : Pluriel.

Boismare, S. (2002). L'enfant et la peur d'apprendre. Paris : Dunod.

Bee, H. et Boyd, D. (2011). Psychologie du développement. Les âges de la vie. Bruxelles : De Boeck.

Bourgeois et B. Galand (2006). (Se) motiver à apprendre. Paris : PUF.

Crahay, M. et Dutrévis, M. (2012). Psychologie des apprentissages scolaires. Bruxelles : De Boeck.

Blaye, A. et Lemaire, P. (2007). Psychologie du développement cognitif de l'enfant. Bruxelles : De Boeck.

Lieury, A. et Fenouillet, F. (2006). Motivation et réussite scolaire. Paris : Dunod

Papalia, D.E., & Felfman, R.D. (2014). Psychologie du développement de l'enfant. Montréal : Chenelière Education.

M.-C. Toczek, M.-C. et Martinot. D. (2005). Le défi éducatif : Des situations pour réussir. Paris : Armand Colin.

Weil-Barais, A. (2004). Les apprentissages scolaires. Paris : Bréal.



**UE 25**

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention premier degré			
Master 1 Semestre 2	Se professionnaliser par la recherche		2 crédits ECTS
<b>UE 25</b>	14 heures	Code : F1U25B	Format : TD

## OBJECTIFS

Cette UE vise à conduire les étudiants

1/ à s'engager dans un premier travail de recherche qui trouvera son prolongement en M2. Au cours de cette année de M1, un écrit intermédiaire d'une dizaine de pages :

- présentera le choix de la thématique retenue
- fera le tour des questions susceptibles d'alimenter une recherche en éducation
- proposera le choix d'une ou de quelques questions pouvant faire l'objet d'un sujet de mémoire en M2 avec les arguments qui les fondent à partir de notes de lecture, de la pratique de terrain lors du stage, des réflexions menées dans les UE de la formation
- justifiera le (les) choix, en tentant de retracer le cheminement intellectuel qui a permis de se poser ces questions.
- inscrira la ou les questions dans un ou plusieurs champs théoriques
- proposera une méthodologie de recueil et de traitement des données qui sera utilisée en M2
- présentera une bibliographie organisée (présentée selon les normes en usage dans la ou les disciplines de référence) avec les ouvrages, articles lus et ceux qui seront à lire.

2/ à découvrir des outils d'analyse des situations d'enseignement issus de la recherche, outils qu'ils seront en mesure d'investir en stage et dans les UE 2-1 et 2-2.

## ÉVALUATION

	Écrit	Oral	
<b>Contrôle continu</b>	<b>X</b>	<b>et / ou</b>	<b>X</b>
<b>Dispense d'assiduité</b>	<b>X</b>	<b>et / ou</b>	<b>X</b>

## RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Livret Repères : «La recherche dans votre Inspé, des repères pour réussir son mémoire» (2015, Inspé Académie de Nantes).  
[http://www.inspe.univ-nantes.fr/82522086/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/&RH=1223642640840](http://www.inspe.univ-nantes.fr/82522086/0/fiche___pagelibre/&RH=1223642640840)

## STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 3)

UE 31

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Premier degré			
Master 2 Semestre 3	Socle commun, transdisciplinarité et polyvalence		17 crédits ECTS
UE 31	70 heures	Code : F1U31A	Format : TP

### OBJECTIFS & CONTENUS

Dans la continuité des UE 1-1 et 2-1, l'UE 3-1 vise à donner les moyens aux étudiants de mettre en œuvre une pratique réfléchie et une analyse réflexive de cette dernière. Pour ce niveau 3, l'accent sera mis sur la construction de progressions, séquences, séances. Elle sera structurée autour des piliers du socle et sera l'occasion d'articuler plus étroitement ces derniers avec ce qui peut être mis en œuvre dans tous les domaines et dans toutes les disciplines enseignées à l'école primaire. Cette UE sera étroitement articulée avec ce qui est mis en œuvre en stage et avec les projets de recherche dans lesquels les étudiants seront impliqués. Elle sera composée de différents EC.

#### • EC1 « Enseignement et maîtrise de la langue française dans les disciplines de l'école » (18 heures)

Les principaux objectifs de cet EC sont les suivants :

- accompagner la conception, la construction et la mise en œuvre par les étudiants de situations d'enseignement-apprentissage à destination des élèves de l'école élémentaire ;
- concevoir et analyser des pratiques d'enseignement/apprentissage du Français dans le cadre d'une pédagogie du projet en interactions avec la théorie et la recherche : disciplines de référence (linguistique, littérature, littérature comparée, critique littéraire, stylistique, génétique textuelle...) ; didactique (de la langue, de l'écriture et de la littérature) ;
- concevoir une transposition didactique adaptée à la spécificité du projet, à la spécificité du genre littéraire/scolaire choisi et à la spécificité du type de texte visé ;
- adapter cette transposition didactique à sa classe ;
- analyser des indices précis pour mesurer l'appropriation des élèves et analyser leurs capacités langagières (activités, tâches) ;
- permettre aux élèves d'actualiser et de développer leurs connaissances et compétences en production-réception des discours oraux et écrits ;
- diversifier et développer les outils de réception, d'analyse et d'expression des étudiants et des élèves.

#### Informations complémentaires

Les cours reposent sur la participation active des étudiants. Des lectures/expérimentations/recherches peuvent être préalablement demandées. Les étudiants sont invités à apporter spontanément tout document susceptible d'enrichir la séance. Les étudiants sont invités à continuer activement – individuellement ou en groupe – la fréquentation d'œuvres littéraires et la recherche d'une transposition didactique adaptée.

#### • EC2 « Enseignement des mathématiques et de la culture scientifique et technique » (16 heures)

Cet EC vise la maîtrise de savoirs mathématiques et didactiques ainsi qu'une réflexion sur la culture scientifique et technique nécessaires à un futur professeur des écoles pour envisager l'enseignement des mathématiques dans le premier degré. Pour cela, un travail d'analyse des programmes officiels, de séquences d'enseignement, de manuels scolaires, de productions d'élèves est proposé. L'étude est adossée à des recherches existantes en didactique des mathématiques et sur ce qui rapporte à la culture scientifique et technique et une réflexion engagée au travers de l'analyse d'ouvrages et d'articles issus de revues professionnelles. Elle s'appuie également sur des exemples issus de la pratique des professeurs-stagiaires.

#### • EC3 « Enseignement des techniques usuelles d'information et de communication dans les disciplines de l'école » (12 heures)

Cette EC permet d'articuler les compétences numériques avec les compétences du socle :

- les langages pour penser et communiquer, notamment le numérique pour l'apprentissage des langues, les langages informatique et mathématique, le langage des arts,
- les méthodes et outils pour apprendre, notamment les outils numériques,
- la formation de la personne et du citoyen, notamment l'éducation aux médias, et au numérique responsable,
- les systèmes naturels et les systèmes techniques, notamment la compréhension du fonctionnement des systèmes informatiques
- les représentations du monde et l'activité humaine notamment les représentations géographiques et cartographiques.

Ces compétences seront mises en relation avec celles du « cadre de référence des compétences numériques ».

#### • EC4 « Accompagnement du développement des compétences sociales et civique des élèves / EPS » (12 heures)

Cet EC vise à renforcer certaines compétences du professeur stagiaire ou de l'étudiant pour « organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves » (compétence P4 du Référentiel), en lien entre autres avec l'enseignement de l'éducation physique et sportive et la connaissance de sa place dans l'éducation à la santé à l'école primaire. Cet EC apportera sa contribution à la compréhension du développement psycho affectif de l'enfant. Dans la continuité du M1, il s'agit en M2 de construire et de stabiliser une démarche d'enseignement de l'EPS en cherchant à affiner la construction des compétences professionnelles des stagiaires et des étudiants. Une attention particulière sera

apportée à la mise en œuvre d'unité d'apprentissage ainsi qu'à l'analyse réflexive de celles-ci.

- Construction de la Loi et rapport à l'autorité
- Gestion de conflit
- Éducation à la santé à l'école primaire
- Rituels corporels et activités physiques et sportives au service du développement des compétences sociales et civiques.

• **EC5 « Maîtriser et enseigner les savoirs des domaines d'apprentissage de l'école » (12 heures)**

Ces ateliers ont pour but, en relation directe avec le stage en responsabilité, d'apporter une aide individualisée renforcée répondant aux questions posées par la pratique de terrain de manière à installer chez les PES une posture réflexive à dimension didactique.

Les principes sur lesquels s'appuie l'organisation de ces ateliers sont :

- Le renforcement de l'alternance par une meilleure prise en compte des demandes formulées par les professeurs stagiaires et les étudiants.
  - Le renforcement de la dimension didactique dans le conseil et l'analyse de pratique.
  - Le travail en équipes inter catégorielles de formateurs de l'Inspé.
- Les objectifs et contenus de ces ateliers sont :
- Aider les professeurs stagiaires et les étudiants à préparer et exploiter des séances de classe.
  - Offrir des ressources pour la préparation des séances de classe.
  - Organiser des temps de réflexion didactique.
  - Susciter l'analyse réflexive.

Les actions menées au sein de l'atelier s'organisent selon une double entrée : par les cycles de l'école primaire et par les disciplines.

Chaque atelier sera animé, dans la mesure du possible, par un binôme constitué d'un PEMF et d'un PESPE.

Seront mis en place des dispositifs permettant :

- Le recueil des informations délimitant les champs de questionnement des PES.
- Le recueil des propositions à l'initiative des formateurs
- Le recensement régulier des demandes des stagiaires par l'intermédiaire d'un outil d'échange.

Au cours du premier semestre les ateliers répondront prioritairement aux urgences des PES.

Au cours du second semestre les ateliers s'orienteront davantage vers des problématiques didactiques négociées entre les PES et les formateurs.

## ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et / ou X
Pas de dispense d'assiduité possible		

## RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

**EC 3 : « Enseignement des techniques usuelles d'information et de communication dans les disciplines de l'école » (12 heures)**

Cadre de référence des compétences numériques pour l'école et le collège, janvier 2017 [en ligne] <http://eduscol.education.fr/cid111189/cadre-de-referance-des-competences-numeriques-pour-l-ecole-et-le-college.html>

**EC5 : « Accompagnement du développement des compétences sociales et civique des élèves / EPS »**

Arendt Hannah, Qu'est-ce que l'autorité ? In la crise de la culture, Folio 1972 (1ère éd. 1954),

Canivez Patrice, Éduquer le citoyen ? , Hatier, collection « Optiques », 1995 (1ère éd. 1990),

Cifali Mireille, le lien éducatif, contrejour psychanalytique, PUF, 1994,

Defrance B., Sanction et discipline à l'école, Paris, Syros, 1999

De Singly François, Les uns avec les autres (Quand l'individualisme crée du lien), col. Pluriel, Hachette, Paris, 2005. Édition originale : Armand Colin, Paris, 2003.

Dorme Christine, Question de distance dans la relation éducative, col. Éducateurs et Préventions, L'Harmattan, Paris, 2005.

Dubet François, la juste obéissance, in revue Autrement, N° 198, 2000,

Garapon Antoine, Perdriol Sylvie, Quelle autorité ? Une figure à géométrie variable, Paris, Autrement, 2000.

Gauchet Marcel, La démocratie contre elle-même, Paris, 2002

Guillot Gérard, l'autorité en éducation, sortir de la crise, ESF 2006,

Herfray Charlotte, Les figures d'autorité (Un parcours initiatique), col. Hypothèses, Arcanes/Ères, Strasbourg, 2005.

Imbert Francis, Enfants en souffrance, élèves en échec, Paris, ESF, 2004.

Kojeve Alexandre, La notion de l'autorité, Gallimard, Bibliothèque des idées, 2004 (1ère éd.1942),

Les Cahiers Pédagogiques, L'autorité, n°426, septembre 2004.

Lombard Jean, L'école et l'autorité, L'Harmattan, Paris, 2003

Marcelli Daniel, L'enfant chef de famille. L'autorité de l'infantile, Paris, Albin Michel, 2003.

Marcelli Daniel , Le règne de la séduction (Un pouvoir sans autorité), col. Essais Doc, Albin Michel, Paris, 2012.

Meirieu, P. (2004). Faire l'école faire la classe. Paris : ESF.

Mendel Gérard, Une Histoire de l'autorité. Permanence variation, Paris, 2002

Petitclerc Jean-Marie, Y'a plus d'autorité !, Paris, 2003.

Prairat Eirick, la sanction, petites méditations à l'usage des éducateurs, L'Harmattan, 1997,

Prairat Eirick, Sanction et socialisation. Idées, résultats et problèmes, Paris, PUF, 2001

Prairat Eirick, La sanction en éducation, Presses Universitaires

de France, 2007 (1ère éd.2003)

Prairat, E. (2011). La sanction en éducation. Paris : PUF.

Renaut, A. (2002). La libération des enfants. Paris : Calmann-Lévy.

Renault A. la fin de l'autorité, Flammarion 2004

Revault D'Allonnes Myriam, Le pouvoir des commencements, essai sur l'autorité, Seuil 2006

Rey B., Discipline en classe et autorité de l'enseignant. Eléments de réflexion et d'action, Bruxelles, De Boeck, 2009

RobbesBruno, l'autorité éducative dans la classe- Douze situations pour apprendre à l'exercer, ESF éditeur, 2010

Robbes Bruno, Les trois conceptions actuelles de l'autorité, Cahiers pédagogiques, 28 mars 2006 <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Les-trois-conceptions-actuelles-de-l-autorite>

Robbes Bruno, « Se défaire de l'autoritaire », Les cahiers pédagogiques, n°426, septembre-octobre 2004.

## UE 32

### Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Premier degré

Master 2 Semestre 3	<b>Maîtriser et enseigner les langues étrangères à l'école</b>	1 crédit ECTS
<b>UE 32</b>	9 heures	Code : UE 32A
		Format : TP

### OBJECTIFS

Cette UE vise à assurer aux étudiants un niveau de maîtrise suffisant d'une langue étrangère. Elle fait partie du tronc commun 1er et 2nd degrés. La note de l'évaluation effectuée au S4 sera reportée au S3.

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral
<b>Contrôle continu</b>	<b>X</b>	<b>et / ou X</b>
<b>Pas de dispense d'assiduité possible</b>		

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

La didactique des langues étrangères, Pierre MARTINEZ (PUF 1996)

Se former pour enseigner les langues à l'école primaire, Claire TARDIEU (Ellipses 2006)

Pour enseigner les langues avec le CECRL, Claire BOURGUIGNON (Delagrave 2010)

Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, Conseil de l'Europe (Didier 2005)

BOEN spécial n° 11 du 26 novembre 2015

Ressources pour les langues vivantes aux cycles 2, 3 et 4 (ÉDUSOL)

UE 33

**Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation**

Mention Premier degré

Master 2 Semestre 3	<b>Contexte d'exercice</b>	2 crédits ECTS
<b>UE 33</b>	27 heures	Code : F1U33B
		Format : TD et TP

**OBJECTIFS & CONTENUS**

• **EC1 : « La formation de la personne et du citoyen » (9 heures)**

Cet EC vise à préparer les étudiants à l'enseignement moral et civique ainsi qu'à cerner les enjeux du domaine 3 du Socle commun de connaissances de compétences et de culture.

- Raisonnement et développement du jugement moral chez l'enfant
- Charte de la laïcité
- L'égalité fille-garçon
- Lutte contre les discriminations

• **EC2 : « Enseigner à l'école maternelle » (18 heures)**

Cet EC vise à accompagner les étudiants dans une réflexion sur les conditions éducatives permettant une scolarisation réussie des élèves de maternelle. Il y sera question des enjeux de cette scolarisation et de ses particularités en termes de pratiques professionnelles.

- Accueil des enfants de moins de 3 ans
- Spécificités de la classe maternelle et son fonctionnement (accueil des parents, Atsem, évaluation, jeu...)
- Langage oral, étayage
- Projet de lecteur, production d'écrit, geste d'écriture
- Découverte du principe alphabétique, liaison GS/CP
- Construction du nombre, de l'espace, du temps

**ÉVALUATION**

	<b>Écrit</b>	<b>Oral</b>
<b>Contrôle continu</b>	<b>X</b>	<b>et / ou X</b>
<b>Pas de dispense d'assiduité possible</b>		

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

**EC1 : La formation de la personne et du citoyen**

Légal, J.-B. et Delouée S. (2008). Stéréotypes, préjugés et discriminations. Paris : Dunod.

Mansour, L. et Morin-Messable, C/ (2011). Quel cadre législatif ? Cahiers Pédagogiques, CRAP, n° thématique « Filles et garçons à l'école, n°487, en ligne.

Morin-Messabel, C. (2013). Filles/ Garçons. Questions de genre, de la formation à l'enseignement. Lyon : PUL.

Weil-Barais, A. (2004). Les apprentissages scolaires. Paris : Bréal.

**EC2 : Enseigner à l'école maternelle**

Amigues, R et Zerbato-Poudou, M.-T. (2000). Comment l'enfant devient élève. Les apprentissages à l'école maternelle. Paris : Editions Retz.

Bautier, E. (2006). Apprendre à l'école, à apprendre l'école : des risques des constructions d'inégalités dès l'école maternelle. Lyon : Chroniques Sociales.

Bernicot, J., & Bert-Erboul, A. (2009). L'acquisition du langage par l'enfant. Paris : Editions In Press.

BOEN spécial n°2 du 26 mars 2015

Ressources d'accompagnement EDUSCOL Brougère, G. (2015). Jouer/apprendre. Paris : Economica-Anthropos.

Chauveau, G. (1997). Comment l'enfant devient lecteur. Paris : Editions Retz.

Chauvel, D. et Lagouyete, I. (2010). Du graphisme à l'écriture. Paris: Retz.

Crahay, M. et Dutrévis, M. (2012). Psychologie des apprentissages scolaires. Bruxelles : De Boeck.

Ecalé, J., & Magnan, A. (2010). L'apprentissage de la lecture et ses difficultés. Paris : Dunod.

Gombert, J.E. et al. (2000). Enseigner la lecture au cycle 2. Nathan pédagogie: Paris.

Montesinos-Gelet, I., Morin, M.F. (2006). Les orthographes approchées. Montréal: Chenelière Education.

Weil-Barais, A. (2004). Les apprentissages scolaires. Paris : Bréal.

Zerbato-Poudou, M-T. (2007). Apprendre à écrire de la PS à la GS. Paris: Retz.

**UE 34**

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Premier degré			
Master 2 Semestre 3	<b>Se professionnaliser par la recherche</b>		3 crédits ECTS
<b>UE 34</b>	12 heures	Code : F1U34B	Format : TP

**OBJECTIFS**

Cette UE vise à associer les étudiants à un projet collectif de réflexion sur un objet de l'école, appuyé sur des outils issus de la recherche, aboutissant à la réalisation d'une ressource partageable par la communauté enseignante.

**ÉVALUATION**

	<b>Écrit</b>	<b>Oral</b>
<b>Contrôle continu</b>	<b>X</b>	<b>et / ou X</b>
<b>Pas de dispense d'assiduité possible</b>		

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

Livret Repères : «La recherche dans votre Inspé, des repères pour réussir son mémoire» (2015, Inspé Académie de Nantes).  
[http://www.inspe.univ-nantes.fr/82522086/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/&RH=1223642640840](http://www.inspe.univ-nantes.fr/82522086/0/fiche___pagelibre/&RH=1223642640840)

**UE 35**

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Premier degré			
Master 2 Semestre 3	<b>Mise en situation professionnelle</b>		7 crédits ECTS
<b>UE 35</b>	14 heures	Code : F1U35B	Format : TD et TP

**OBJECTIFS**

Cette UE permettra la mise en œuvre d'un accompagnement de la pratique professionnelle en stage. Les étudiants y seront accompagnés pour préparer et pour développer une analyse réflexive de leurs propres mises en œuvre en situation d'enseignement.

**CONTENUS**

- **EC1 : « Analyse des pratiques professionnelles » (12 h)**  
 qui pourront se faire sous forme de GEASE, APS, analyses filmiques...
- **EC2 : « Accompagnement individualisé de la pratique débutante » (2 heures)**  
 2h par étudiant (visite dans l'établissement et suivi du mémoire sous forme de séminaire ou de manière individualisée).

**ÉVALUATION**

	<b>Écrit</b>	<b>Oral</b>
<b>Contrôle continu</b>	<b>X</b>	<b>et / ou X</b>
<b>Pas de dispense d'assiduité possible</b>		

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

- Cycle 1 :**  
 Aménager les espaces pour mieux apprendre, J. BOSSIS, C. DUMAS... (RETZ)  
 Vers les maths (ACCÈS), pour PS, MS et GS  
 Vers la phonologie (ACCÈS, un ouvrage MS, un ouvrage GS)

- Apprendre à écrire de la PS à la GS, M.T. ZERBATO-POUDOU (RETZ 2007)  
 Ateliers graphiques, Elisabeht Grimault (RETZ)  
 Sciences à vivre (Accès)  
 Enseigner le langage oral à la maternelle, Philippe BOISSEAU (RETZ)  
**Cycle 2 :**  
 Lire au CP 1, document d'accompagnement des programmes (éduscol)  
 BRIGAUDIOT « première maîtrise de l'écrit CP CE1 milieux spécialisés », Hatier  
 PICOT Françoise Faire de la grammaire (CP CE1 CE2), scéren  
 Apprentissages numériques, ERMEL, Hatier  
 « 50 activités pour découvrir le monde, cycle 2 » (SCEREN)  
**Cycle 3 :**  
 « Faire de la grammaire au CM2 », Outils pour les cycles, PIGNON/PICOT, CRDP  
 (Il existe des ouvrages pour le CM1, CE2 et pour les cours doubles)  
 « Je mémorise et je sais écrire des mots », PICOT, CRDP  
 « Pour lire la littérature au cycle 3, d'après une sélection de 6 romans », Hatier  
 « Lector, Lectrix, » apprendre à comprendre les textes narratifs, Retz  
 POP Étude de la langue, Blond-Rzewuski O Hatier  
 « Cap maths », Hatier  
 «Euro Maths» Hatier

## STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 4)

UE 41

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Premier degré			
Master 2 Semestre 4	<b>Socle commun, transdisciplinarité et polyvalence</b>		6 crédits ECTS
<b>UE 41</b>	46 heures	Code : F1U41A	Format : CM et TP

### OBJECTIFS & CONTENUS

#### • EC1 : «Projets thématiques» (22 heures)

Dans la continuité des UE 1-1, 2-1 et 3-1, l'UE 4-1 vise à donner les moyens aux étudiants de mettre en œuvre une pratique réfléchie et une analyse réflexive de cette dernière, en articulation avec le stage. L'accent sera mis sur l'enseignement par projet.

Après une présentation des fondements de cette démarche, les étudiants seront amenés à développer des projets transdisciplinaires, dans l'objectif de construire la polyvalence du professeur des écoles. Monter un projet thématique c'est avoir l'intention de mener un travail avec ses élèves, hors du strict programme scolaire, sur un sujet donné permettant d'atteindre un certain nombre d'objectifs fixés préalablement. Ce projet fera référence à au moins 2 disciplines de l'école. Cet EC a pour vocation de renforcer l'articulation entre les disciplines. Les principes sur lesquels s'appuie son organisation sont les suivants :

- Concevoir des situations mobilisant plusieurs disciplines et les exploiter de manière cohérente.
- Renforcer la polyvalence du professeur stagiaire.
- Renforcer l'alternance intégrative.

#### Les objectifs et contenus de cette UE :

- Amener les professeurs stagiaires à construire des activités en classe où les élèves peuvent acquérir la même compétence par le biais de plusieurs disciplines.
- Apprendre à travailler en équipe.
- Apprendre à monter un projet avec ses élèves et à en communiquer les résultats et les productions.

Ce projet se définira au travers de 3 dimensions :

**1- Le sens du projet :** la ou les compétences qui vont être travaillées

- Qu'est-ce que les élèves auront appris comme connaissances à la fin du projet ?

- Qu'est-ce que les élèves sauront faire ?

- Quelles attitudes les élèves seront-ils capables d'adopter ?

**2- La réalisation du projet :** il va s'inscrire dans une durée selon 3 étapes successives :

#### Sa conception :

A partir d'une idée non formalisée mais servant de base à la réflexion, les concepteurs du projet :

- Déterminent un contenu précis (le sujet, les objectifs). L'idéal étant d'arriver à associer les élèves à la construction du projet.
- Définissent un certain nombre d'étapes articulées logiquement entre elles.
- Identifient les paramètres susceptibles de déterminer la réussite du projet (l'engagement de tous les élèves concernés sur la durée,

le matériel nécessaire et disponible, l'intervention de partenaires, l'éventuel financement, les autorisations à obtenir...).

- Ancrer le projet dans les autres apprentissages de l'école.

#### Sa conduite :

L'enseignant a la responsabilité de conduire chaque phase du projet.

- Amener les élèves à s'approprier le projet (l'idéal étant d'arriver à construire le projet avec les élèves à partir d'une situation déclenchante) ;
- Placer dans l'emploi du temps les différentes phases de la réalisation du projet ;
- Tenir un cahier de projet ;
- Etre en mesure de communiquer les résultats et les productions du projet.

#### Son bilan :

Il correspondra à l'évaluation : de l'influence du projet sur l'ambiance de classe, de la prise de conscience par les élèves d'un certain nombre de valeurs, de la mise en place ou du renforcement de compétences, de l'implication d'élèves qui étaient en difficulté...

#### 3- Les acteurs du projet :

- L'enseignant qui doit avoir : une bonne maîtrise du sujet retenu (grâce à une spécialisation antérieure...), la capacité de mobiliser et de travailler éventuellement avec un certain nombre de partenaires, l'ambition d'être confronté à de nouveaux savoirs.
- Les élèves qui seront au cœur du projet et qui réaliseront la majorité des activités prévues. Avec l'aide de l'enseignant le projet devient leur propre aventure.
- L'institution qui peut aider à inscrire le projet dans le cadre du projet d'école et qui doit permettre la réalisation du projet dans des conditions de sécurité maximales.
- Les partenaires, les intervenants extérieurs (familles, associations...) qui peuvent augmenter les chances de réussite du projet en apportant soit une aide humaine ou matérielle, soit des éclairages sur certaines notions, soit un éventuel financement...

• **EC2 : «Favoriser l'autonomie et l'initiative des élèves» (12 heures)**

Cet EC pourra être décliné sous forme d'un module indépendant ou être traité dans chacun des autres EC des UE de l'année de M2.

- Développement de l'autonomie et des apprentissages (métacognition, autorégulation...)
- Apprendre à impliquer les élèves dans un projet individuel ou collectif : exposés, organisation des travaux de groupes, sens donné aux apprentissages, transfert du projet de l'enseignant au projet de l'élève.

• **EC3 : «Maîtriser et enseigner les savoirs dans les domaines d'apprentissage de l'école sous forme d'ateliers didactiques» (12 heures)**

Ces ateliers répondront à des problématiques didactiques négociées entre les PES et les formateurs : soit des besoins didactiques identifiés par les formateurs PESPE et PEMF, soit des besoins formulés par les professeurs stagiaires ou les étudiants. Dans les 2 cas ces ateliers doivent donner aux professeurs stagiaires et aux étudiants les moyens de combler leurs lacunes didactiques. Toutes les disciplines ne pourront être abordées. L'objectif est d'aider les professeurs stagiaires à faire des transferts d'une discipline à l'autre.

**ÉVALUATION**

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et / ou X
Pas de dispense d'assiduité possible		

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

- Astolfi, A. (2003). La saveur des savoirs. Paris : ESF.  
 Connac, S. (2009). Apprendre avec les pédagogies coopératives. Paris : ESF.  
 Crahay, M. et Dutrévis, M. (2012). Psychologie des apprentissages scolaires. Bruxelles : De Boeck.  
 Meirieu, P. (1995). L'école mode d'emploi. Paris : ESF.

**UE 42**

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Premier degré			
Master 2 Semestre 4	<b>Maîtriser et enseigner les langues étrangères à l'école</b>		1 crédit ECTS
<b>UE 42</b>	9 heures	Code : F1UB2A	Format : TP

**OBJECTIFS**

Cette UE vise à assurer aux étudiants un niveau de maîtrise suffisant d'une langue étrangère. Elle fait partie du tronc commun 1er et 2nd degrés. La note de l'évaluation effectuée au S4 sera reportée au S3.

**ÉVALUATION**

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et / ou X
Pas de dispense d'assiduité possible		



UE 43

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Premier degré			
Master 2 Semestre 4	Contexte d'exercice		3 crédits ECTS
UE 43	58 heures	Code : F1U43B	Format : TD et TP

**OBJECTIFS & CONTENUS**

• **EC1 « le numérique à l'école » (12h)**

Cet EC vise à professionnaliser les pratiques du numérique dans le contexte institutionnel de l'école.

**Contenu :**

- Collaborer et se former avec le numérique, réseaux sociaux professionnels : viaeduc, magistère...
- Maîtriser l'environnement numérique de la classe et de l'établissement : l'ENT e-primo
- Valoriser ses compétences dans son portfolio numérique
- Favoriser l'accessibilité numérique des ressources pour les élèves dans une démarche d'inclusion
- Différencier les apprentissages avec le numérique
- Evaluer avec le numérique, évaluer les compétences numériques des élèves

• **EC2 : «La formation de la personne et du citoyen» (22h)**

Cet EC vise à préparer les étudiants à l'enseignement moral et civique ainsi qu'à cerner les enjeux du domaine 3 du Socle commun de connaissances de compétences et de culture. Agir en fonctionnaire de l'État de façon éthique et responsable.

**Contenu :**

- Comment enseigner la morale à l'école ?
- Aiguiser l'esprit critique, apprendre à penser
- Perspective psychodéveloppementale sur le jugement moral
- Construction de la Loi et rapport à l'autorité
- Gestion de conflit
- Éducation aux médias et à l'information
- Éthique et déontologie du métier (agir en fonctionnaire de l'état de façon éthique et responsable)

• **EC3 : «La continuité école/collège et ses moyens de mise en œuvre » (12h)**

L'ensemble des UE du master va mettre en avant la continuité des apprentissages entre les cycles de l'école et entre l'école et le collège. En complément à cela, cet EC vise à permettre aux étudiants de synthétiser ces éléments qui auront été vus dans la formation et à leur faire découvrir les outils propres à faciliter cette continuité. Cet EC nécessitera d'associer des professeurs stagiaires du 1er et du 2nd degré (dans la mesure du possible). Des visites croisées des professeurs du second degré vers les écoles et des professeurs du premier degré vers les collèges pourront être organisées.

**Contenu :**

- Observations en collège

• **EC4 : «Adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap (12 heures)**

Cet EC vise à accompagner les étudiants dans une réflexion sur les conditions à mettre en place pour enseigner d'une part à des élèves en difficulté ou d'autre part à des élèves en situation de handicap. Outre une réflexion sur les pratiques, cet EC sera l'occasion de réfléchir aux concepts clés de ce champ et de découvrir les structures de l'éducation nationale afférentes.

**Contenu :**

- Présentation de l'ASH (structures, dispositifs)
- les élèves à besoins particuliers (troubles envahissants du développement, troubles dys, déficiences sensorielles, déficiences intellectuelles...)
- différencier
- Evaluation et ASH

**ÉVALUATION**

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X et / ou	X
Pas de dispense d'assiduité possible		

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

**EC1, 2 et 3 :**

Billouet, P. (2007). Débattre. Paris : L'Harmattan.  
 Chirouter, E. (2011). Aborder la philosophie en classe à partir d'albums de jeunesse. Paris Hachette-Education.  
 Chirouter, E. (2015). L'enfant, la littérature et la philosophie. Paris : L'Harmattan  
 Durand G. et Fabre M. (2014) Education et Minimalisme moral, Recherches en éducation, Hors série N°6, mars.  
 Durand G. (2012), « Quelle éthique de l'éducation ? », in Penser l'éducation, Juin.  
 Lalanne, A. (2002). Faire de la philosophie à l'école élémentaire. Paris : ESF.  
 Pena-Ruiz, H. (2005). Histoire de la laïcité, genèse d'un idéal. Paris : Gallimard.  
 Renaut, A. (2002). La libération des enfants. Paris : Calmann-Lévy.  
 Tozzi, M. (2014). La morale, ça se discute. Paris : Albin Michel.  
 Tozzi, M. (2001). L'éveil de la pensée réflexive à l'école primaire. Paris : Hachette.  
 Tharrault, P. (2016). Pratiquer le « débat-philo » à l'école. Paris : Retz.  
 Villemonteix François, Baron Georges-Louis, et Béziat Jacques. L'école primaire et les technologies informatisées, des enseignants face aux TICE. Éducation et didactiques. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion, 2016.  
 Weil-Barais, A. (2004). Les apprentissages scolaires. Paris : Bréal. DIOTIME n°61

Dossier des Cahiers Pédagogiques : Quelle éducation laïque à la morale, n° 513 ; Faire vivre une morale laïque, hors-série numérique n°30 ; Questions sensibles et sujets tabous , n°477. BO spécial n°6 du 25 juin 2015 Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au S4C. Loi d'orientation 2013 Rapport BERGOUNIOUX sur l'enseignement de la « morale laïque »

Pietro de, J.-F. (2007). Se construire avec la diversité des langues...Des pistes didactiques pour une prise en compte des langues à l'école. La Lettre de l'Enfance et de l'Adolescence, 70(4), 17-25.

Vanbrugghe, A. (2009). L'école maternelle : un moment clef dans la scolarisation des élèves sourds ou malentendants. La Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation, 46, 137-147.

**EC4 : Adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap**

Bourgueil, T. (2007). L'accompagnement pédagogique des enfants présentant un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité. La Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation, 40, 63-72.

Laxer, G., Ridor, M., & Testanière, L. (2012). La scolarisation des jeunes autistes déficitaires. La Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation, 60, 181-190.

Lestocquoy, C. (2007). « Regarde-moi dans les yeux » : prévenir certains malentendus culturels. La Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation, 40, 133-139.

**UE 44**

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Premier degré				
Master 2 Semestre 4	Se professionnaliser par la recherche			7 crédits ECTS
<b>UE 44</b>	12 heures	7 crédits ECTS	Code : F1U44B	Format : TP

**OBJECTIFS**

Cette UE prolonge l'UE 3-4 dont elle partage les objectifs. Elle vise à associer les étudiants à un projet collectif de réflexion sur un objet de l'école, appuyé sur des outils issus de la recherche, aboutissant à la réalisation d'une ressource partageable par la communauté enseignante.

**ÉVALUATION**

	<b>Écrit</b>	<b>Oral</b>
<b>Contrôle continu</b>	<b>X</b>	<b>et / ou X</b>
<b>Pas de dispense d'assiduité possible</b>		

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

Livret Repères : «La recherche dans votre Inspé, des repères pour réussir son mémoire» (2015, Inspé Académie de Nantes). [http://www.Inspe.univ-nantes.fr/82522086/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/&RH=1223642640840](http://www.Inspe.univ-nantes.fr/82522086/0/fiche___pagelibre/&RH=1223642640840)

**UE 45**

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Premier degré				
Master 2 Semestre 4	<b>Mise en situation professionnelle</b>			13 crédits ECTS
<b>UE 45</b>	14 heures	13 crédits ECTS	Code : F1U45B	Format : TD et TP

**OBJECTIFS**

Cette UE prolonge l'UE 3-5 dont elle partage les objectifs. Elle permettra la mise en œuvre d'un accompagnement de la pratique professionnelle en stage. Les étudiants y seront accompagnés pour préparer et pour développer une analyse réflexive de leurs propres mises en œuvre en situation d'enseignement.

**CONTENUS**

- **EC1 : «Analyse des pratiques professionnelles» (12h)**  
qui pourront se faire sous forme de GEASE, APS, analyses filmiques...
- **EC2 : «Accompagnement individualisé de la pratique débutante » (2h)**  
2h par étudiant (visite dans l'établissement et suivi du mémoire sous forme de séminaire ou de manière individualisée).

**ÉVALUATION**

	<b>Écrit</b>	<b>Oral</b>
<b>Contrôle continu</b>	<b>X</b>	<b>et / ou X</b>
<b>Pas de dispense d'assiduité possible</b>		

## AMENAGEMENT DE LA MAQUETTE M2

### POUR LES ETUDIANTS NON LAUREATS DU CONCOURS DESIRANT REPASSER LE CRPE :

#### UE31 : Socle commun, transdisciplinarité et polyvalence :

- **EC « Enseignement et maîtrise de la langue française dans les disciplines de l'école » - 18 heures** consacrées à la préparation de l'épreuve écrite de français
- **EC « Enseignement des mathématiques et de la culture scientifique et technique » - 16 heures** consacrées à la préparation de l'épreuve écrite de mathématiques  
Cet EC est proposé dans la perspective d'une part de se préparer à l'écrit du concours de recrutement, d'autre part d'acquérir les connaissances indispensables à une entrée dans le métier de professeur des écoles tant du point de vue mathématique que didactique. Dans la continuité de la première année de Master, cet EC a également pour objectif la maîtrise des savoirs mathématiques nécessaires à un futur professeur des écoles pour envisager l'enseignement des mathématiques dans le premier degré.
- **EC « Accompagnement du développement des compétences sociales et civique des élèves » / EPS - 12 heures** consacrées à la préparation de l'oral 2 EPS
- **EC « Maîtriser et enseigner les savoirs des domaines d'apprentissage de l'école - 6 heures de préparation de l'option (oral 1) + 6 heures** préparation de l'oral 2 connaissance du système éducatif français.

#### UE41 : Socle commun, transdisciplinarité et polyvalence

- **EC « Projets thématiques » (22h)**  
les étudiants seront amenés à développer des projets transdisciplinaires orientés vers la préparation des oraux du concours, dans l'objectif de construire la polyvalence du professeur des écoles.
- **EC « Favoriser l'autonomie et l'initiative des élèves » (12h)**
- **EC « Maîtriser et enseigner les savoirs dans les domaines d'apprentissage de l'école sous formes d'ateliers didactiques » (12h)**  
Sur ces 24h :  
- 8h seront consacrées à la préparation de l'épreuve écrite de français,  
- 10h à la préparation de l'épreuve écrite de mathématiques,  
- 6h à un renforcement disciplinaire et ou didactique en mathématiques ou français.

#### UE43 : Contexte d'exercice

- **EC « La formation de la personne et du citoyen (22h) :**  
- 6h consacrées à la préparation de l'option (oral 1)  
- 6h consacrées à la préparation de l'oral 2 connaissance du système éducatif  
- 10h en commun avec les professeurs stagiaires

En dehors de ces aménagements les étudiants suivent toutes les autres UE et EC de la maquette.

## RÉFÉRENCES EN DIDACTIQUE DU FRANÇAIS

### REPERES GENERAUX

ALEXANDRE Danielle, Anthologie des textes clés en pédagogie. Paris, ESF, 2010.

HALTÉ Jean.-François, La didactique du français, Paris, PUF, 1993.

SCHNEUWLY Bernard, « Plaidoyer pour le « français » comme discipline ouverte et autonome », 2006, in FALARDEAU E, FISHER C., SIMARD C. & SORIN N. (Ed.), Le français: discipline singulière, plurielle. Québec: Université de Laval [cd-rom] (accessible sous: [www.colloqueairdf.fse.ulaval.ca/actes](http://www.colloqueairdf.fse.ulaval.ca/actes)).

### ORAL

DOLZ Joaquim & SCHNEUWLY Bernard, Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école, Paris, ESF, 1998.

FLORIN Agnès, Parler ensemble en maternelle, Paris, Ellipses, 1995.

GARCIA-DEBANC Claudine & PLANE Sylvie, Comment enseigner l'oral à l'école primaire ? Paris, Hatier, 2004.

### LECTURE

CHAUVEAU Gérard, Le savoir-lire aujourd'hui, Paris, Retz, 2007.

GIASSON Jocelyne, La compréhension en lecture, Bruxelles, de Boeck, 2007, 3e édition.

### LITTERATURE

CHABANNE Jean-Charles, « Enseigner des «attitudes» ? Une notion omniprésente mais problématique pour la littérature et les disciplines culturelles et artistiques », in DUBOIS-MARCOIN Danièle et TAUVERON Catherine, Français, langue et littérature, socle commun : Quelle culture pour les élèves ? Quelle professionnalité pour les enseignants ?, Mar 2008, Lyon, France. IFE, pp.49-69, 2008, Documents et travaux n°63.

DEVANNE Bernard, Lire et écrire : Des apprentissages culturels. Paris : Armand Colin, 2000.

DUFAYS Jean-Louis, « La lecture littéraire, des pratiques de terrain aux modèles théoriques », Lidil 33 [en ligne], 2006, consultable sur <http://lidil.revues.org/60>.

GIASSON Jocelyne, Les textes littéraires à l'école, Paris, Gaétan Morin, 2000.

TAUVERON Catherine, Lire la littérature à l'école. Pourquoi et comment conduire cet apprentissage spécifique ? Paris, Hatier, 2002.

### LITTERATURE DE JEUNESSE

BERNANOCE Marie, A la découverte de cent et une pièces, Répertoire critique du théâtre contemporain pour la jeunesse, Montreuil, Éditions Théâtrales/SCEREN-CRDP de Grenoble, 2006.

PEETERS Benoît, Lire la bande dessinée, Paris, Flammarion, 2003.

VAN DER LINDEN Sophie, Lire L'album, Le-Puy-en-Velay, L'atelier du poisson soluble, 2006.

Site dédié à la littérature de jeunesse : <http://www.ricochet-jeunes.org/>

Revue des libraires spécialisés : Citrouille, Sorcières.

### ÉCRITURE

BUCHETON Dominique, Refonder l'enseignement de l'écriture, Retz, 2014.

JOLIBERT Josette et le groupe d'Écouen, Former des enfants producteurs de textes, Paris, Hachette, 1998.

Groupe EVA, Évaluer les écrits à l'école primaire, Paris, Hachette, 1991.

PLANE Sylvie, L'écriture et son apprentissage à l'école primaire, Repères 26/27, INRP, 2002-2003.

REUTER Yves, Enseigner et apprendre à écrire, Paris, ESF, 1996.

ZERBATO-POUDOU Marie-Thérèse, Apprendre à écrire de la PS à la GS, Paris, Retz, 2007.

### ÉTUDE DE LA LANGUE

BRISSAUD Catherine & COGIS Danièle, Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ? Paris, Hatier, 2011.

CALAQUE Élisabeth, Les Mots en jeu, l'enseignement du vocabulaire, CRDP Grenoble, 2002.

CATACH Nina, L'orthographe française, Paris, Nathan, 1989.

DION Jeanne, SERPEREAU Marie, Faire réussir les élèves en français de l'école au collège. Des pratiques en grammaire, conjugaison, orthographe, production d'écrits, Paris, Delagrave, 2009.

TISSET Carole, Enseigner la langue française à l'école – La grammaire, l'orthographe et la conjugaison, Paris, Hachette, 2010.

### LETTRES

BO spécial n°11 du 26 novembre 2015, Ressources EDUSCOL

La poésie à l'école, © MEN/DGESCO, mars 2004 (mise à jour, 2010).

## RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

ABLALI Driss (2013). « Types, genres et généricité en débat avec Jean-Michel Adam », Pratiques n°157-158, Théories et pratiques des genres, CRESEF, pp.216-232.

CALAQUE Elizabeth & DAVID Jacques (éds). (2004). Didactique du lexique : contextes, démarches, supports. Actes du colloque international de Grenoble, Bruxelles, de Boeck Université.

COGIS Danièle (2005). Pour enseigner et apprendre l'orthographe. Paris : Delagrave.

DAUNAY Bertrand. (2007) « Comment la recherche didactique évalue les pratiques d'enseignement de la littérature », dans Dufays J.-L. (dir.), Enseigner et apprendre la littérature aujourd'hui, pour quoi faire ? Sens, utilité, évaluation, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, p. 35-43.

DAUNAY Bertrand (2004) « L'infini processus de disqualification du lecteur ou contre une didactique bathmologique », dans Rouxel A., Langlade G. (dir.), Le Sujet lecteur. Lecture subjective et enseignement de la littérature [Actes du colloque organisé par l'université Rennes 2 et l'IUFM de Bretagne, 29-31 janvier 2004], Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 233-243.

DAVID Jacques & MARIN Brigitte (coord.) (2013). Le français aujourd'hui n°181, Écrits d'élèves, contraintes de la langue, Armand COLIN.

DUFAYS Jean-Louis, GEMENNE Louis & LEDUR Dominique (eds). (1996). Pour une lecture littéraire. Bruxelles, Duculot-de Boeck & Larcier.

GARCIA-DEBANC Claudine, PAOLACCI Véronique, BENAÏOUN-RAMIREZ Nicole, BESSAGNET Pierre, GANGNEUX Michel, BEUCHER Claude et DUTRAIT Claire (2010). « Penser la progressivité de l'enseignement de la grammaire au cycle 3 de l'école primaire : discours, programmations et préparations de formateurs et de professeurs des écoles stagiaires », Repères n°41, La notion de progression dans la pratique et la réflexion sur la langue de l'école au collège, INRP, pp. 201-226.

HALTE Jean-François, PETITJEAN André et PLANE Sylvie (2002), « L'écriture et son apprentissage », Pratiques, n°115-116.

LAPARRA Marceline (2012). « Une étude de cas : le lexique d'une classe de cours préparatoire en ZEP », Pratiques n°155-156, Lexique et écriture, consultable sur <http://www.pratiques-cresef.fr>

LECLAIRE-HALTÉ Anne & RONDELLI Fabienne (2010). « Comment concilier une progression non strictement linéaire et un principe de progressivité des apprentissages en vocabulaire ? », Repères n°41, La notion de progression dans la pratique et la réflexion sur la langue de l'école au collège, INRP, pp. 125-146.

MELEUC Serge & FAUCHART Nicole. (1999). Didactique de la conjugaison. Le verbe autrement. Paris, Toulouse, Bertrand Lacoste – CRDP Midi-Pyrénées.

REUTER Yves. (2006). « Les récits sollicitant le vécu au CM2. Eléments d'analyse, de comparaison et de variation », Repères, n°34, L'écriture de soi et école, Lyon, INRP, pp.131-154.

REUTER Yves, (2005), « L'écriture d'invention : réflexions didactiques sur une réforme en cours », Pratiques, n°127-128, L'écriture d'invention, Metz, CRESEF, pp.7-16.

REUTER Yves (2013). « Statut et usages de la notion de genre en didactique(s) : retour sur quelques propositions », Pratiques n°157-158, Théories et pratiques des genres, CRESEF, pp.153-164.

ROUBAUD Marie-Noëlle (2012). « Un enseignement structuré du lexique dès la maternelle au service de l'écriture », Pratiques n°155-156, Lexique et écriture, pp. 109-126.

Chaque séance peut être assortie d'un complément bibliographique.

Les formateurs présenteront aux étudiants les revues spécialisées (didactique du Français : Enjeux, Le Français aujourd'hui, Les Cahiers Théodile, LIDIL, Pratiques, Recherches, Repères, Revue française de linguistique appliquée... ; pédagogie) en ligne et format papier (dont la plupart est disponible au CRD du site).

# RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier» a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73066](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066)

## Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

## Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune» et des «praticiens experts des apprentissages», deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

## Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

## Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

# RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, « Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus ». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

## Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

### Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

#### 1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

#### 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

### Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

#### 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage,

en prenant en compte les apports de la recherche.

Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

#### 4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

#### 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

#### 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Eviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.



Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

### 7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

### 8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

### 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

**Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.**

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.

Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

### 10. Coopérer au sein d'une équipe

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'infor-

mation et d'orientation proposé à tous les élèves.

### 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

### 12. Coopérer avec les parents d'élèves

Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.

Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

### 13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

### 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

## Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation.

Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

### Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

#### P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

*En particulier, à l'école :*

- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

#### P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

### Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

*En particulier, à l'école :*

- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral

et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

#### P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

*En particulier, à l'école :*

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

*En particulier, au lycée :*

- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

*En particulier, au lycée professionnel :*

- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ;
- entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

#### P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de

comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

*En particulier, à l'école :*

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;
- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiation et de tâtonnement propice aux apprentissages ;
  - gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;

- gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

#### **P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves**

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

## **ÉPREUVES DU CRPE CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES**

### **LES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ**

- **Une épreuve écrite de français sur 40 points (durée 4h) :**

Qui vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats ainsi que leurs connaissances sur la langue. Elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre, à analyser des textes, à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français.

- **Une épreuve écrite de mathématiques sur 40 points (durée 4h) :**

Qui vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

### **LES ÉPREUVES D'ADMISSION**

- **Une première épreuve orale :** « mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat » sur 60 points (20 points pour la présentation du dossier par le candidat, 40 points pour l'entretien avec le jury) :

Elle vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques dans un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle, choisi au moment de l'inscription au concours parmi les domaines suivants : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuel, éducation musicale, instruction civique et morale.

- **Une deuxième épreuve orale en 2 parties :** « entretien à partir d'un dossier » sur 100 points (40 points à la 1<sup>ère</sup> partie, 60 points à la deuxième partie dont 20 points pour l'exposé et 40 pour l'entretien) :

points pour la présentation du dossier par le candidat, 40 points pour l'entretien avec le jury) :

**1<sup>ère</sup> partie :** le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA) praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle.

Le candidat expose ses réponses (10 min) et s'entretient avec le jury (20 min). Le jury élargit le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer.

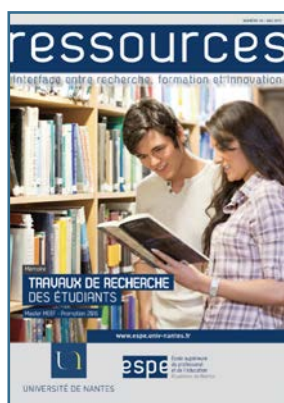
**2<sup>ème</sup> partie :** elle consiste en un exposé du candidat (15 min) à partir d'un dossier de 5 pages maximum fourni par le jury et portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire, suivi d'un entretien avec le jury (30 min).

L'entretien permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.

## LES PUBLICATIONS DE L'INSPE ACADÉMIE DE NANTES

### LA REVUE RESSOURCES, POUR LA FORMATION, L'ÉCOLE ET LES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

Cette revue interface entre recherche et innovation veut donner accès à la diversité d'approches scientifiques des recherches, des expérimentations menées en Inspé. Elle souhaite permettre aux chercheurs, formateurs, professionnels et étudiants de publier leurs travaux de recherche, d'innovation ou d'expérimentation.



Travaux de recherche  
des étudiants de l'ESPE  
Session 2016



Lecture et écriture :  
des recherches en ESPE  
Avril 2018



Travaux de recherche  
des étudiants de l'ESPE  
Décembre 2018

### LES LIVRETS DE LA COLLECTION REPÈRES

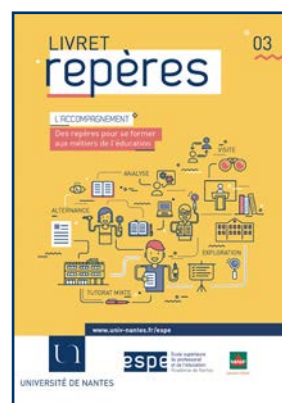
Dans un format court et accessible, les livrets «Repères» exposent des connaissances et des réflexions sur des questions vives de la formation des enseignants. Les contributions de différents acteurs proposent trois types d'apports pour aider à se situer dans la formation : des repères sur les enjeux, des repères pour comprendre, des repères pour agir.



La recherche dans votre ESPE,  
des repères pour réussir son  
mémoire



La laïcité, des repères pour en  
parler et l'enseigner



L'accompagnement, des repères  
pour se former aux métiers de  
l'éducation

L'ensemble de ces ouvrages est disponible en prêt dans les CRD des sites de formation et en version numérique sur :  
[www.inspe.univ-nantes.fr/recherche-innovation/](http://www.inspe.univ-nantes.fr/recherche-innovation/)



UNIVERSITÉ DE NANTES



**Site de Nantes**

4, chemin de Launay Violette  
BP 12227  
44322 Nantes cedex 3  
02 53 59 23 00

**Site d'Angers**

7, rue Dacier - BP 63522  
49035 Angers cedex 01  
02 41 22 74 00

**Site de Laval**

Parc Universitaire de Laval  
3, rue Georges Charpak  
53810 Changé  
02 44 02 25 03

**Site du Mans**

11, boulevard Pythagore  
72000 Le Mans  
02 43 77 69 00

**Site de La Roche-sur-Yon**

221, rue Hubert Cailler - CS 50020  
85000 La Roche-sur-Yon cedex  
02 53 80 41 00



**INSPE DE L'ACADÉMIE DE NANTES**

02 53 59 23 00

[www.inspe.univ-nantes.fr](http://www.inspe.univ-nantes.fr)

 ESPE de l'Académie de Nantes  
 @ESPE\_Nantes